

LA FINALITÉ DE L'ARCHITECTURE EST DE CONSTRUIRE PLUS QUE DE DESSINER. L'IMPORTANT C'EST LE BÂTIMENT EXÉCUTÉ, PAS SON AUTEUR, NI SES INTENTIONS. L'ÉTHIQUE DU MÉTIER D'ARCHITECTE, C'EST D'ÊTRE AU SERVICE DES ÉDIFICES DONT IL EST CHARGÉ. UN SERVITEUR EXIGEANT ET SANS COMPLAISANCE.

PAUL ANDREU, ARCHITECTE, ENTRETIEN DU 1^{ER} NOVEMBRE 1994 RÉALISÉ PAR F.E. ET EMMANUEL DE ROUX, IN *CRÉER LA VILLE, PAROLES D'ARCHITECTES*, ÉDITIONS DE L'AUBE, COLLECTION MONDE EN COURS, SÉRIE LE MONDE, 2003, PAGE 19

- 5 UNE FABLE DE... CAROLE
- 6 LES FRICHES INDUSTRIELLES
- 9 AVOIR DU CŒUR À L'OUVRAGE
- 10 L'ÈRE DE LA LUMIÈRE ADMINISTRÉE
- 13 LES LECTURES DE L'ÉTÉ
- 15 ANATOMIE D'UN TOIT PLAT
- 17 L'ARCHITECTURE EN FRANCE...
AU CANADA ET AU QUÉBEC
- 21 À L'AGENDA
- 23 L'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE



Architecte

Ingénieur en structures

Ingénieur mécanicien

Directeur financier

Éclairagiste

Directeur des installations

Décorateur ensemblier

Équipementier

Ingénieur électricien

Ingénieur civil

Directeur des réservations

Directeur de projet

Propriétaire foncier

Conseiller en télécommunications

Directeur de l'entretien ménager

Architecte paysagiste

Directeur des travaux

Directeur de la sécurité

Ingénieur en plomberie

Maintenant, la création et le partage des données sont aussi efficaces que le départ express.

Autodesk® Revit®
Autodesk® Architectural Desktop
Autodesk® Building Systems
Autodesk® Buzzsaw®
AutoCAD® 2004
AutoCAD LT® 2004
Autodesk® Professional Services

Un projet de construction simple, ça n'existe pas. Il faut toujours coordonner les personnes, les systèmes, les horaires et les matériaux. Pour que ça marche mieux, Autodesk a mis au point une gamme de nouveaux logiciels puissants qui rationalisent les procédures et éliminent les reprises et qui vous aideront à mieux faire votre travail. Votre équipe de projet pouvant créer et partager les données plus efficacement, vous serez plus productif le jour. Et vous dormirez mieux la nuit.

Pour savoir quel logiciel de modélisation ou de construction Autodesk il vous faut ou pour vous renseigner sur nos nouveautés, visitez le www.autodesk.com.

Autodesk. De nombreuses perspectives. Une seule solution.

autodesk®

ESQUISSES@OAQ.COM

RESPONSABLE DU BULLETIN
LAURE MONVILLE

RÉVISION
DIANE DESPRÉS

INFOGRAPHIE
LINDA THERRIAULT

DÉPOT LÉGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

CE NUMÉRO EST TIRÉ À 3 700 EXEMPLAIRES

ESQUISSES VISE À INFORMER LES MEMBRES SUR LES CONDITIONS DE PRATIQUE DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE AU QUÉBEC ET SUR LES SERVICES DE L'ORDRE. ESQUISSES VISE ÉGALEMENT À CONTRIBUER À L'AVANCEMENT DE LA PROFESSION ET À UNE PROTECTION ACCRUE DU PUBLIC. LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS ESQUISSES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'ORDRE. LES PRODUITS, MÉTHODES ET SERVICES ANNONCÉS SOUS FORME PUBLICITAIRE DANS ESQUISSES NE SONT EN AUCUNE FAÇON APPROUVÉS, RECOMMANDÉS, NI GARANTIS PAR L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC.

PERSONNEL DE L'ORDRE POSTE/COURRIEL

SECRÉTAIRE AU STATUTAIRE LUCIE AUBIN	222	laubin@oaq.com
SYNDIC LOUISE BARRETTE	231	lbarrette@oaq.com
ENQUÊTEUR CLAUDE BONNIER	232	cbonnier@oaq.com
DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION DANIEL CHEVARIE	220	dchevarie@oaq.com
COMPTABILITÉ JEAN-CLAUDE DUFOUR	230	jdufour@oaq.com
SECRÉTAIRE JEAN-PIERRE DUMONT	211	jpumont@oaq.com
RÉGISTRARE CAROLE GIARD	251	cgiard@oaq.com
SECRÉTAIRE À L'ADMISSION LYNDA GODIN	212	lgodin@oaq.com
INSPECTEUR ALAIN LAFLEUR	224	alafleur@oaq.com
RÉGISSEUR JEAN-PIERRE MANFÉ	200	
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS LAURE MONVILLE	223	lmonville@oaq.com
RÉCEPTIONNISTE LISE PELLERIN	0	lpellerin@oaq.com
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE NICOLE TREMBLAY	221	ntremblay@oaq.com

ESQUISSES EST PUBLIÉ 5 FOIS L'AN PAR
L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

1825, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3H 1R4

TÉLÉPHONES (514) 937-6168
1 800-599-6168

TÉLÉCOPIEUR (514) 933-0242

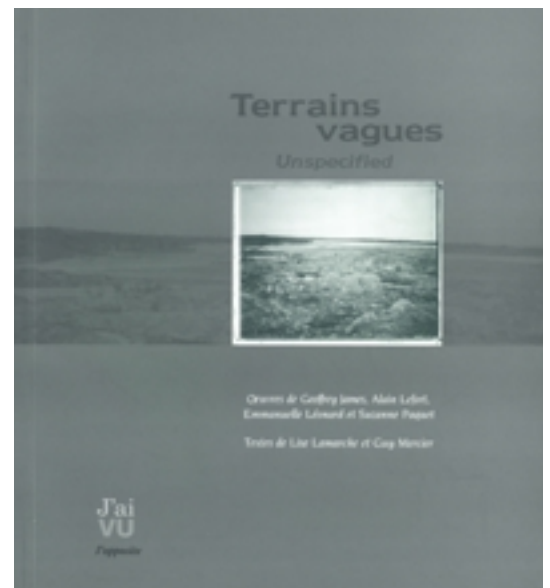
COURRIEL INFO@OAQ.COM

TOILE WWW.OAQ.COM



DE CHOSES ET D'AUTRES

LE BOUQUIN COUP DE CŒUR



Terrains vagues Unspecified

Terrains vagues constitue la genèse d'une singulière rencontre disciplinaire entre la photographie et l'écriture. Il s'agit de la croisée des regards de quatre talentueux photographes avec deux penseurs « étrangers » respectivement géographe et historienne de l'art. L'objectif des photographes scrute les espaces industriels, les étendues de terres en friche vides de culture et de construction. Les littéraires les commentent, les poétisent. On nous montre à voir, non pas ces « no man's land » urbains que notre œil a fini par apprivoiser - l'habitude aidant - mais ces déserts que l'on trouve autour et dans les méandres des installations industrielles ou minières. Cet ouvrage nous révèle l'interface qui existe entre l'homme et son environnement : nous agissons sur l'environnement et il agit sur nous. C'est fascinant comme ces clichés photographiques nous font brutalement prendre conscience de notre environnement, de ces recoins maudits de notre quotidien. La richesse de l'ouvrage est indéniable. Il nous amène à modérer notre jugement critique pour finir par considérer ces espaces comme harmonieux et empreints de sérénité.

Terrains vagues Unspecified, éditions J'ai VU, collection L'opposite, 2000, 112 pages

Élections 2003

RÉGION DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC

Nous sommes heureux d'annoncer l'élection par acclamation au Bureau de l'Ordre de Paule Boutin, Pierre Corriveau et Pierre d'Anjou.

Madame Boutin arrive au Bureau comme représentante de la région de Montréal avec une vaste expérience d'administratrice, expérience qu'elle a acquise en siégeant au Bureau et en travaillant notamment sur le dossier de la *Loi sur les architectes* ainsi que sur la production du nouveau *Manuel canadien de pratique de l'architecture*. Parallèlement à ses activités d'agence d'architecture, Madame Boutin reste impliquée dans le milieu associatif culturel. Monsieur Corriveau, nouveau représentant de la région de Montréal au Bureau a travaillé dans des agences d'architecture de taille et de champ de pratique variés avant d'ouvrir son propre bureau, il y a près de huit ans. Monsieur Corriveau est très actif dans le milieu de l'enseignement et participe à de multiples comités des différents paliers gouvernementaux. Paule Boutin et Pierre Corriveau remplacent Pierre Beaupré et Patrice Poirier. Monsieur d'Anjou, qui a été réélu, représente la région de Québec depuis 3 ans, en plus d'avoir déjà siégé au Bureau de 1985 à 1991 et de 1993 à 1995. En pratique privée depuis 1979 et à travers différentes associations professionnelles, Monsieur d'Anjou considère qu'il a acquis une juste vision de la pratique architecturale au Québec. Il continue également de s'investir dans le milieu associatif.

RÉGION DU CROISSANT-NORD

Pour la région du Croissant-Nord, aucune candidature n'ayant été déposée, le Bureau comblera le poste en juillet prochain. Les architectes des régions administratives du Bas Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord ainsi que de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine sont invités à soumettre leur candidature.

LA PRÉSIDENTE DE L'ORDRE

Pierre Beaupré et Carole Scheffer ont fait acte de candidature à la présidence de l'Ordre. Au moment de mettre sous presse, les résultats de cette élection n'étant pas encore connus, nous aurons le plaisir de vous l'annoncer le 13 juin prochain, lors de l'assemblée générale annuelle à Québec.

Mobilisation générale

Oyez, oyez, gentilshommes et gentes dames!

Le Comité environnement et architecture de l'Ordre vous parle. Nous vous lançons un appel pour des suggestions vertes : Y a-t-il des sujets que vous aimeriez voir traiter lors d'une prochaine conférence des Mardis verts? Connaissez-vous des projets d'architecture « verte »?

Faites vite, vite, vite vos propositions au Comité à mardisverts@email.com

Des rencontres à l'horizon

Le Comité de la formation continue, en collaboration avec l'Association des stagiaires en architecture, caresse le projet d'organiser une série de soirées de conférences informelles portant sur divers aspects de la pratique et s'adressant particulièrement aux stagiaires et aux jeunes architectes.

Chacune des rencontres porterait sur un sujet bien précis, correspondant à un des chapitres du *Manuel canadien de pratique de l'architecture*. Les chapitres identifiés comme sujets pour une première série de rencontres prévue pour l'automne 2003 sont les suivants : communications (chap. 2.1.6); services et honoraires (chap. 2.1.10); études préconceptuelles (chap. 2.3.4); administration du contrat – tâches de bureau et tâches de chantier (chap. 2.3.10 et 2.3.11).

Nous sommes donc à la recherche d'architectes d'expérience disposés à consacrer une soirée à partager leurs connaissances pratiques. Mettez-nous au courant de votre intérêt à collaborer à ce projet en communiquant avec Paule Boutin, Comité de la formation continue, par courriel à pboutinarch@bellnet.ca ou par téléphone au (514) 276-8686.

Programme de surveillance générale 2003-2004

Les années passent et se ressemblent! Cette année encore vous n'échapperez pas à la vigilance du Comité d'inspection professionnelle. Un minimum de 300 architectes compléteront le questionnaire d'auto-évaluation. Après sélection du Comité, 150 d'entre eux auront la joie et le bonheur de recevoir la visite de l'inspecteur de l'Ordre. Le Comité compte poursuivre l'objectif des années précédentes de vérifier l'exercice de la profession en tenant compte de la diversité de la pratique, une priorité sera accordée aux membres pratiquant dans les régions où les visites ont été les plus rares ces dernières années.

Programme d'accueil de chercheurs 2004-2005

Le Centre Canadien d'Architecture lance son *Programme d'accueil de chercheurs* pour l'année 2004-2005. Ce Programme vise à encourager la recherche avancée en histoire et en théorie de l'architecture. Il est destiné aux chercheurs et architectes possédant un doctorat ou ayant accompli un travail de recherche de niveau équivalent.

Les chercheurs peuvent soumettre des projets dans n'importe quel domaine de l'architecture. L'opération soutient les projets de recherche interdisciplinaires, comme ceux impliquant paysage, photographie et études en film. Les bourses sont applicables à des séjours d'une durée de trois à huit mois, débutant en septembre, janvier ou mai. Outre les bourses, le Centre offre un espace de bureau privé, un soutien à la recherche ainsi qu'un support administratif. C'est facile, pas cher et cela peut vous rapporter gros!

La date limite pour soumettre votre candidature est le 1^{er} novembre 2003. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la page Web : <http://www.cca.qc.ca/studium>, téléphoner au (514) 939-7000 ou envoyer un courriel à studyctr@cca.qc.ca

L'Info-marchés publics est à votre portée

Les gens du Sous-secrétariat aux marchés publics prennent le temps de communiquer, via *Info-marchés publics*, une actualité haute en couleur des marchés publics. Elle est dédiée à l'intention des fournisseurs de biens, de services et de travaux de construction. On trouve dans ce bulletin d'information électronique des renseignements pratiques, des adresses utiles, une liste d'activités et bien plus encore. C'est un outil d'information qui existe déjà depuis quelques années et qui mérite d'être connu.

C'est un mensuel ou du moins une publication livrée régulièrement dans la boîte aux lettres électronique des abonnés. Il n'en tient qu'à vous d'en profiter et d'apprendre tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'environnement réglementaire! Un petit effort sur votre clavier, et votre abonnement est assuré : <http://www.tresor.gouv.qc.ca/marchespublics>. Une porte ouverte sur l'information des marchés publics.

La Cigale, la Fourmi et le Programme de stage

Pour en savoir plus sur ce projet d'envergure
Elle alla chez la Fourmi, elle aussi stagiaire en architecture
« Je suis prête pour les examens, foi d'animal!
Des aspects juridiques aux forces latérales »
Elle pria sa consœur de lui rendre la vie facile
Et de lui fournir tous documents utiles

« Pffffttttt!

Perplexe, la Fourmi lui expliqua en long et en large
Les moult exigences du Programme de stage
« Cigale, pourquoi n'as-tu pas lu le manuel
ni rempli les formulaires d'enregistrement? »
« Nuit et jour à tout venant
Je dessinais, ne te déplaie »
« Tu dessinais? J'en suis fort aise
Eh bien! Adresse-toi à l'Ordre des architectes maintenant! »

On lui dit aussi qu'il n'était pas garanti
Que le Comité d'admission reconnaisse toutes les heures accomplies
« Quoi? C'est un scandale!
Je travaille avec le meilleur architecte de Montréal! »
Hélas, ce n'était point qu'un simple présage
Le Comité dut bel et bien refuser une grande partie du stage
La Cigale ayant accompli de nombreuses heures en dessin d'exécution
Elle avait omis de s'attarder aux devis et à la gestion
Et devait maintenant parfaire son apprentissage
Conformément à toutes les sections du Programme de stage

La cigale ayant travaillé depuis des années
Dans un bureau d'architectes fort achalandé
Se trouva fort dépourvue
Quand la fin de son stage fut venue
Que devait-elle faire pour s'inscrire aux examens?
Il lui en coûtera combien?

La Fourmi n'est pas prêteuse; c'est là son moindre défaut
Car en matière d'organisation : Chapeau!
« As-tu vraiment rempli toutes les conditions?
Tes périodes de stage sont-elles approuvées par le Comité d'admission? »
La Cigale fort peu friande de procédures
Prit un air désinvolte :
Je n'ai point besoin de la paperasse de l'O.A.Q.
Pour savoir que mon stage est le meilleur qui fût »

Cramoisie, Dame Cigale s'en retourna dans ses quartiers
Le numéro de l'Ordre, elle s'empressa de composer
La secrétaire à l'admission lui confirma le pire :
Au registre des stagiaires, elle devait s'inscrire
Les formulaires requis, il lui faudrait remplir
Sans oublier de faire signer mentor et patron
Et d'acquitter les arrérages des frais d'inscription

Criant à l'injustice, elle implora la registraire
Qui lui confirma ne pouvoir rien y faire
La Cigale, prise de panique, stridula frénétiquement
Jusqu'à la fin du stage, elle se souviendra assurément
De l'importance d'appriivoiser diverses facettes de la pratique de l'architecture
Et de faire approuver son expérience au fur et à mesure

Carole Giard
Registraire

Les terrains contaminés en ville : 30 000 territoires d'investigation

Le 10 février 2003, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) présentait son plan d'action stratégique en vue de réhabiliter et réaménager les sites urbains contaminés. La stratégie, intitulée « Réhabiliter le passé, construire l'avenir », a été conçue à la demande du gouvernement du Canada.

EXTRAITS DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« La stratégie nationale de réaménagement avancée par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) porte sur le grand nombre de sites urbains contaminés situés dans les centres-villes ou le long des voies de circulation où une infrastructure municipale est déjà en place. Actuellement, les obstacles au réaménagement de ces propriétés sont nombreux : le manque d'accès aux capitaux, les risques de responsabilité de l'autorité réglementaire, les risques de responsabilité civile, la difficulté de recourir aux assurances, les délais de réglementation, la disgrâce et les nombreux risques perçus.

Le rapport du TRNEE estime que les avantages financiers du réaménagement des centres-villes, plutôt que de l'expansion des périphéries par de nouveaux lotissements, pourraient se situer entre 4,6 et 7 milliards de dollars par année. Les prévisions ne tiennent pas compte des avantages commerciaux directs réalisés par les promoteurs et les utilisateurs des terres réaménagées. Une bonne partie des avantages proviendrait des zones adjacentes aux terrains réaménagés, grâce à l'augmentation de la valeur des propriétés qui y sont situées.

Les administrations municipales verraient leurs recettes fiscales nettement augmenter par la hausse des taxes foncières et des redevances d'exploitation. Parmi les autres avantages pour la population en général, citons la diminution des risques pour la santé, la conservation des terres agricoles, la restauration de la qualité de l'environnement, l'élimination de menaces à la santé et à la sécurité, la revitalisation de l'environnement, un développement urbain plus compact et plus efficace, l'amélioration de la qualité de l'air ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les sites urbains contaminés résultent de plus d'un siècle d'industrialisation. Ce sont des terrains abandonnés, des propriétés industrielles et commerciales peu ou pas utilisées, où les activités antérieures ont causé une contamination réelle ou soupçonnée, mais qui présentent un potentiel de réaménagement. Il existe au moins 30 000 sites urbains contaminés au pays... »

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA TRNEE POUR FACILITER LE RÉAGENCEMENT DE CES ZONES

- Investissements du secteur public pour couvrir les coûts initiaux comme ceux liés à l'évaluation des terrains et à leur assainissement :
 - Éliminer les obstacles fiscaux et accorder des prêts, des subventions et des garanties hypothécaires;
 - Mettre en place un mécanisme qui permette aux différents paliers gouvernementaux d'accorder des incitatifs financiers.
- Limitation des responsabilités en établissant une politique publique de responsabilité environnementale et de gestion du risque :
 - Protéger de la responsabilité indéfinie qui constitue présentement un obstacle au réaménagement;
 - Établir des limites temporelles à la responsabilité civile des intervenants du réaménagement;
 - Couvrir par un fonds d'assurance financé par les promoteurs et administré par la province (en cas de poursuites).
- Établissement de compétences en matière de réaménagement des terrains urbains contaminés et sensibilisation de la population : la réussite repose sur l'expertise, la sensibilisation, une vision commune et l'appui des collectivités.

Les dépenses en décontamination de terrains comportent un effet multiplicateur jusqu'à 3,8 fois plus élevé que tout autre investissement, affirme la TRNEE, ce qui laisse présager la création d'emplois, l'augmentation d'activités économiques et d'importantes retombées fiscales pour les gouvernements. C'est sans compter les nouveaux plans d'aménagement, les avantages sociaux et environnementaux indéniables pour tous.



TERRAINS VAGUES, SUZANNE PAQUET,
LA SÉRIE GRISE, MINE NORMANDIE 1, 1994

Recherche ancienne friche industrielle pour fabrique culturelle

Partout dans nos sociétés, les anciens sites industriels font l'objet d'un engouement extraordinaire. Ils deviennent tour à tour : condos, bureaux, technopoles, parcs paysagers, centres artistiques, restaurants, bars, galeries et musées. C'est ainsi que les plus beaux châteaux de l'industrie voués à l'obsolescence par l'évolution des techniques se voient maintenant convoités par la culture officielle.

De nombreuses institutions muséales investissent ces lieux mi-friche, mi-banlieue, naguère abandonnés, et en font leur nouveau hall d'exposition. D'usines désaffectées, elles prendront un rôle de pôle culturel. Ces établissements nouveau genre représentent l'endroit idéal pour ceux qui n'ont jamais réussi à fréquenter les musées en suivant les flèches du circuit de visite. Au-delà de cet engouement, ces établissements préfigurent une tendance à organiser des expositions dans des espaces démesurés et sans doute de plus en plus impressionnants – avec une tendance au démesurément vide. Une nouvelle muséographie? Plutôt un nouveau forum artistique et social, doublé d'une opération qui s'avère commercialement et médiatiquement très efficace. Une certitude, les visiteurs sont médusés. Les visites guidées d'un globe-trotter :

MUSÉE D'ORSAY. Commençons par ce classique français : la gare d'Orsay, rue de Lille à Paris. La gare et son hôtel ont été inaugurés pour l'exposition Universelle de 1900. Menacée de démolition et de remplacement par un grand hôtel ultra moderne, la gare a heureusement bénéficié d'un renouveau d'intérêt pour le XIX^e siècle. En 1978, elle a été classée monument historique. L'inauguration de l'édifice recyclé a eu lieu le 1^{er} décembre 1986. Le défi relevé par les architectes du groupe ACT-Architecture, MM. Bardon, Colboc et Philippon consistait à mettre en valeur le grand hall de 32 mètres de haut par 40 mètres de large et 138 mètres de long. Les architectes ont su respecter la fonction première du hall, carrefour de toutes destinations, en lui donnant le rôle d'axe principal du parcours muséal. Le musée demeure un succès depuis son ouverture.

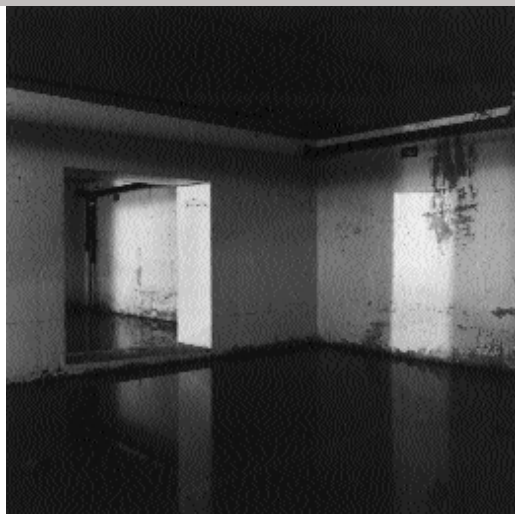
LA PULPERIE DE CHICOUTIMI. Transportons nous au 300, rue Dubuc, sur le bord de la rivière Chicoutimi. Ancienne usine importante de pâte et papier journal, fondée en 1896, la Chicoutimi Pulp Co est devenue un vaste complexe d'animation culturelle et touristique qui présente des expositions d'art et d'ethnologie, on y offre également de multiples activités ainsi qu'un musée régional. Cinq bâtiments en pierre qui se distinguaient par leur architecture ont été entièrement remis en état, à l'exception de deux dont on ne peut voir que l'ossature extérieure. Malheureusement, cette reconversion qui n'a été achevée qu'en 2002 prend déjà l'eau. Les inondations ne sont pas en cause cette fois-ci, mais ce sont les déficits et les querelles intestines qui mettent en danger la viabilité du projet.

MUSÉE DE LA NATURE ET DES SCIENCES. L'ancien Musée du Séminaire de Sherbrooke a déménagé au 225 de la rue Frontenac, un espace sur mesure, un haut lieu historique de l'industrie textile sherbrookoise. C'est à l'automne dernier que l'institution, rebaptisée pour l'occasion Musée de la nature et des sciences, a ouvert ses portes. De résidence improvisée pour les squatters, les 150 000 pieds carrés désaffectés de l'usine Kayser sont devenus le lieu officiel de l'histoire naturelle du Québec. Un tiers de la superficie suffit à accueillir la collection complète du musée : 100 000 objets au total, les administrateurs ont donc envisagé une cohabitation. C'est ainsi que l'espace restant a été acquis par un promoteur en habitation pour personnes âgées.

CITÉ DE L'ÉNERGIE. C'est à Shawinigan, dans le berceau industriel consacré à la production de l'aluminium, à l'hydroélectricité et aux papetières, que le Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) présentera l'exposition *Le corps transformé* durant l'été 2003. Une exposition de prestige relatant 200 ans de sculpture moderne et contemporaine. La Cité restaurera deux des bâtiments de brique et d'acier de l'ancienne aluminerie, érigés au début du XIX^e siècle, pour recevoir cette manifestation et d'autres d'envergure internationale. On parle de gigantesques agoras d'une superficie totale de 2 300 mètres carrés. Impressionnant, non!

L'USINE FIAT LINGOTTO. Dans le cadre de la reconversion de la célèbre usine de voitures italiennes Fiat à Turin, l'architecte Renzo Piano a intégré sur le toit de l'édifice un musée destiné à abriter une collection d'art privée; une coupole de verre et d'acier marque l'achèvement de la rénovation de cette friche industrielle vieille de 80 ans. L'usine, la plus grande d'Europe à l'époque (500 000 mètres carrés), s'étend sur 250 mètres de façade, d'une largeur de 24 mètres, avec une hauteur de 5 étages et qui se termine, sur le toit, par une piste d'essais d'un demi-kilomètre. Les gigantesques travaux de réhabilitation ont permis, notamment, la création d'un auditorium, d'un hôtel de luxe et de vastes espaces d'exposition. Mis à part quelques exercices de style et un brin de fantaisie, le travail de l'architecte consistait à rester le plus près possible du Lingotto d'origine.

(suite en page 8)



TERRAINS VAGUES,

EMMANUELLE LÉONARD, SÉRIE *DESCRIPTIONS, INSCRIPTIONS, SANS TITRE*, 1997

AVIS AUX ARCHITECTES DE LA RÉGION DU CROISSANT-NORD

POSTE D'ADMINISTRATEUR AU SEIN DU BUREAU DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

APPEL DE CANDIDATURES

Un poste d'administrateur pour la région du Croissant-Nord est présentement vacant. Cette vacance sera comblée par le Bureau à sa réunion de juillet prochain, conformément au Code des professions. Le mandat de la personne ainsi élue par le Bureau se terminera au printemps 2006.

Les architectes exerçant leur profession principalement dans la région du Croissant-Nord sont donc invités à poser leur candidature et à transmettre un bref curriculum vitae présenté sur une feuille de 22 X 28 cm (8 1/2 X 11"). Le curriculum vitae peut inclure quelques lignes qui décrivent brièvement les motivations qui vous amènent à poser votre candidature.

Date de clôture

Pour être valide, la candidature devra être reçue par le secrétaire de l'Ordre au plus tard le **jeudi 19 juin 2003 à 17 H 00**. Les candidatures peuvent être transmises par courriel, par la poste ou par télécopieur à l'adresse suivante :

Secrétaire de l'Ordre
Ordre des architectes du Québec
1825, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 1R4
Télécopieur (514) 933-0242
Courriel secretaire@oaq.com



ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Le secrétaire,
Jean-Pierre Dumont, avocat

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) recherche deux architectes

Généralités	La Commission scolaire de Montréal dispense des services éducatifs en français à environ 76 000 élèves des ordres d'enseignement primaire, secondaire, formation générale adulte et formation professionnelle.
Sommaire des postes	Sous l'autorité de la coordonnatrice du Bureau d'études et de surveillance, le rôle principal de la personne titulaire de ce poste consiste à accomplir diverses fonctions reliées au développement des concepts architecturaux adaptés aux besoins des édifices de la Commission. Elle assure la préparation des plans et devis, conseille les intervenants de la CSDM, coordonne des projets confiés à des firmes externes et fait le suivi des travaux lorsque requis.
Fonctions	<ul style="list-style-type: none">• Conçoit et réalise avec l'équipe du Bureau d'études et de surveillance les plans et devis reliés aux bâtiments, aux terrains et aux diverses installations de la CSDM, selon les besoins définis par les directions d'écoles, les responsables de territoires ou autres intervenants.• Coordonne occasionnellement les projets confiés à des firmes externes pour les différentes étapes de la conception à la réalisation des travaux.• Assure la responsabilité du suivi budgétaire des projets incluant l'approbation des honoraires des firmes externes impliquées.• Assure, avec les surveillants de travaux de chantier, le suivi des échéanciers, des déménagements, des travaux de nettoyage ou de toute autre action relative aux projets concernés.• Commande au besoin des expertises auprès de firmes spécialisées et en évalue les recommandations.• Conseille, par le biais d'études, de recherches, d'estimations budgétaires ou autre renseignement, les intervenants de la CSDM sur des problèmes spécifiques.• Maintient des relations avec les principaux fournisseurs et associations spécialisées pour s'enquérir d'informations techniques, budgétaires ou de tendances dans le domaine de la construction en général.• Surveille et contrôle les travaux du personnel technique.• Accomplit, sur demande, tout autre tâche connexe à sa fonction.
Qualification requise	Être membre de l'Ordre des architectes du Québec.
Exigences	Détenir un diplôme de premier cycle en architecture et sept à dix années d'expérience dans un bureau d'architecte.
Traitement	Jusqu'à un maximum de 65 425\$ selon l'expérience et les qualifications.
Modalités du concours	Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 13 juin 2003 à 16 h 00, par télécopieur au (514) 596-6510, à l'attention de M. Alain Poirier.



Seules les personnes retenues lors de la présélection seront invitées, par téléphone, à se présenter à une entrevue comportant une question écrite. Aucun accusé de réception ne sera envoyé aux personnes qui posent leur candidature. La CSDM souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes et les communautés culturelles.

DIA FOUNDATION. Dirigeons nous vers la charmante ville de Beacon. Depuis la ville de New York, prenez le train et arrêtez-vous à la gare MetroNorth, en voiture comptez un peu plus qu'une heure de route. Dia Foundation, une institution muséale dédiée à l'art contemporain, n'est pas en reste en ce qui concerne la transformation sensible des grands bâtiments industriels en centre culturel. Elle s'affiche même comme une pionnière de la reconversion architecturale avec son nouveau musée situé dans une usine de biscuits construite en 1929 par Nabisco. Avec presque 300 000 pieds carrés d'espace intérieur, les bâtiments conviennent parfaitement aux besoins des installations, des peintures et des sculptures à grande échelle que possède l'institution. Pour ne rien gâcher, le site est au bord de la rivière Hudson.

CAPCMUSÉE D'ART CONTEMPORAIN. Un petit saut à Bordeaux en France histoire de se rafraîchir le gosier puis de flâner sur le Quai Louis XVIII au bord du fleuve Garonne. Avez-vous déjà visité un musée d'art moderne situé dans un entrepôt industriel aux allures de cathédrale? Il s'agit de l'ancien entrepôt de denrées coloniales, connu sous le nom d'*Entrepôt Lainé*. Un exemple unique d'architecture portuaire du début du XIX^e siècle et un modèle de réhabilitation. Racheté par la municipalité, cet entrepôt est devenu un centre d'arts plastiques contemporain en 1979, ensuite le capcMusée en 1990, cela grâce aux architectes Denis Valode & Jean Pistre. Le bâtiment abrite également le Centre d'architecture Arc en rêve.

TATE MODERN. Bienvenue sur les docks de Londres. Station de métro la plus proche : Southwark (Jubilee Line), Blackfriars (Circle and District Line). Bâtiment austère de 4,2 millions de briques dominé par une grande et encore plus austère cheminée, l'ancienne usine d'électricité de Bankside, abrite maintenant une collection d'art moderne et contemporain. L'usine fut construite dans les années 1950 par nul autre que Giles Gilbert Scott, l'inventeur des célèbres cabines téléphoniques rouges. L'entrée principale du musée se trouve dans la salle des turbines qui occupe toute la longueur du bâtiment (152 mètres de long par 30 mètres de haut). Des escaliers mécaniques conduisent les visiteurs aux six étages supérieurs, où se trouvent deux cafés, deux boutiques, un auditorium, et, bien sûr, les salles d'exposition. Le changement architectural le plus apparent des architectes Herzog et de Meuron concerne la surélévation du toit sur deux étages de verre. Panorama sidérant de Londres.

MoMA Qns. Voilà que le MoMA, la prestigieuse institution de Manhattan déménage aussi. Elle a temporairement ouvert ses portes, à Long Island City, dans l'un des quartiers du Queens, le temps que le site de Manhattan soit agrandi et remanié. Le musée ne déménage pas dans n'importe quelle friche ou quartier de la banlieue new-yorkaise, mais à *Art Loop*, l'un des nouveaux foyers de la création dans la métropole. Le MoMA provisoire a pris le nom de MoMA Qns (pour Queens et pour l'occasion) et a investi les 4 étages d'une ancienne fabrique d'agrafeuses Swingline, fabrique revampée par l'architecte Michael Maltzan. Attention de vous prémunir des cartes détaillées du *Art Loop* avant de vous y rendre, histoire de pas vous perdre en chemin.

Nous espérons que ce circuit vous a plu. N'oubliez pas de faire vos courses culturelles : cartes postales, T-shirt souvenir, œuvres sur les expositions et autres petits objets souvent inutiles, mais remplis de souvenirs.

La réception de l'ouvrage

La réception de l'ouvrage dont il est question ici est l'obligation qui incombe au client d'accepter les travaux, avec ou sans réserve, en vertu de la législation en matière d'hypothèque légale et tel qu'attesté par le professionnel.

Au Québec, les dispositions inscrites au *Code civil* constituent la législation en matière d'hypothèque légale, d'où la notion de « fin des travaux » définie dans l'article 2110 C.c.Q. Le *Manuel canadien de pratique de l'architecture* et le contrat à forfait CCDC 2, tous deux en vigueur à l'échelle nationale, réfèrent quant à eux à l'idée « d'achèvement substantiel ». Terminologie suffisamment subtile et sensiblement différente de la « fin des travaux ».

Tout architecte qui surveille des travaux régis par la convention du CCDC 2 a l'obligation de produire un *Certificat d'achèvement substantiel*, d'émettre, de signer et de sceller un *Certificat de fin des travaux*. Les deux documents sont indispensables pour les raisons invoquées dans le *Guide d'utilisation des formulaires d'administration de contrat* de l'Ordre. De plus, l'architecte doit être familier avec l'ensemble des notions relatives aux hypothèques légales, c'est-à-dire la « prise de possession avant la fin des travaux », la « réception de l'ouvrage avec ou sans réserve », la « retenue », la « réception partielle », la « réception provisoire », sans oublier la « réception définitive ». En effet, ces concepts doivent être compris avec les nuances qui s'imposent puisqu'ils restent à l'origine de poursuites et de réclamations impliquant le maître d'ouvrage, les professionnels et l'entrepreneur.

Heureusement, la documentation traitant de ces sujets est indiquée en annexe et disponible à l'Ordre. Advenant que l'un de ces sujets ne soit toujours pas clair à votre esprit, vous pouvez contacter le soussigné qui s'efforcera de démystifier la chose.

Bonne lecture.

Alain Lafleur
Inspecteur

Références :

1. *Guide d'utilisation des formulaires d'administration de contrat*, Ordre des architectes du Québec, 1997, page 20 à 24
2. CCDC 2, définition 19, paragraphe 5.4, 5.4.1 et 5.5, garantie 12.3.1
3. Pierre Cadieux, *La réception de l'ouvrage*, UQAR
4. *Manuel canadien de pratique de l'architecture*, Achèvement substantiel : 2.3.10, page 7, 2.3.12, page 2-3, 2.4, page 8; Législation en matière d'hypothèque légale : 3.3.1, page 16 à 18
5. *Code civil*, articles 2110, 2111, 2113, 2116, 2118, 2120

Qu'est-ce que la responsabilité pour la perte de l'ouvrage?

L'article qui suit a été publié originalement dans L'Addenda, le bulletin juridique de la construction de janv./fév. 2003 de l'Association de la construction du Québec. Un grand merci pour leur autorisation de reproduction.

L'article 2118 Code civil du Québec se lit ainsi :

« À moins qu'ils ne puissent se dégager de leur responsabilité, l'entrepreneur, l'architecte et l'ingénieur qui ont, selon le cas, dirigé ou surveillé les travaux, et le sous-entrepreneur pour les travaux qu'il a exécutés, sont solidairement tenus de la perte de l'ouvrage qui survient dans les cinq ans qui suivent la fin des travaux, que la perte résulte d'un vice de conception, de construction ou de réalisation de l'ouvrage, ou, encore, d'un vice du sol ».

Cet article énonce une des nombreuses responsabilités auxquelles peuvent être tenus les travailleurs de l'industrie de la construction. Il n'est pas de droit nouveau puisqu'il faisait partie du *Code civil du Bas-Canada*... Cette disposition est de nature impérative et d'ordre public, ce qui veut dire qu'on ne peut y déroger par entente avec le client et ainsi se soustraire à son application.

L'obligation découlant de cette codification est régulièrement interprétée par les tribunaux comme étant une présomption de responsabilité¹. Ce qui signifie que le client n'a qu'à prouver qu'il y a une perte de l'ouvrage, un lien de causalité entre cette perte et un vice de construction, de conception, de réalisation ou du sol et que celle-ci survient dans les cinq années de la fin des travaux pour que l'entrepreneur, l'ingénieur, l'architecte, le sous-entrepreneur ou le promoteur immobilier (2124 C.c.Q.) soient tenus solidairement responsables.

Il semble important de spécifier à ce stade que la perte de l'ouvrage dont il est question dans cet article a connu une évolution jurisprudentielle et que la tendance actuelle est axée sur une interprétation large du terme « perte ». En ce sens, lorsque le vice est sérieux, la responsabilité de ceux-ci peut être engagée s'il y a un risque que la solidité du bâtiment soit en péril, et ce, même si le risque de perte n'est que potentiel². Il faut cependant se rappeler que le vice doit être qualifié de réel et de sérieux avant de conclure qu'il peut affecter la stabilité ou la solidité du bâtiment.

La responsabilité pour la perte de l'ouvrage est une obligation de résultat, et donc, la simple diligence des défendeurs ne peut amener l'exonération de leur responsabilité. Ils doivent se prévaloir des moyens d'exonération spécifiquement prévus à l'article 2119 du C.c.Q. :

« L'architecte ou l'ingénieur ne sera dégagé de sa responsabilité qu'en prouvant que les vices de l'ouvrage ou de la partie qu'il a réalisée ne résultent ni d'une erreur ou d'un défaut dans les expertises ou les plans qu'il a pu fournir, ni d'un manquement dans la direction ou dans la surveillance des travaux ».

« L'entrepreneur n'en sera dégagé qu'en prouvant que ces vices résultent d'une erreur ou d'un défaut dans les expertises ou les plans de l'architecte ou de l'ingénieur choisi par le client. Le sous-entrepreneur n'en sera dégagé qu'en prouvant que ces vices résultent des décisions de l'entrepreneur ou des expertises ou plans de l'architecte ou de l'ingénieur ».

« Chacun pourra encore se dégager de sa responsabilité en prouvant que ces vices résultent de décisions imposées par le client dans le choix du sol ou des matériaux, ou dans le choix des sous-entrepreneurs, des experts ou des méthodes de construction ».

Il ne faut pas oublier que la responsabilité des personnes mentionnées ci-dessus peut être engagée, qu'elles s'obligent par le biais d'un contrat d'entreprise ou d'un contrat de vente avec le consommateur. En effet, l'article 1794 C.c.Q. prévoit expressément que l'entrepreneur qui vend un immeuble à usage d'habitation bâti, ou à bâtir, est assujéti aux règles régissant le contrat d'entreprise et donc, l'article 2118 C.c.Q. Le promoteur immobilier est quant à lui également assujéti à cette responsabilité.

Eve-Marie Jodoin
avocate, Qualité-Habitation

¹ Laverdière c. Dorval, [1955] B.R. 367

² Gestion G.M inc. c. Construction Daniel Dumont & Fils inc., J-E 97-955 CA

Voyage au bout de la nuit

Au XIX^e, l'écrivain Gustave Flaubert, imaginait que, dans le futur, c'est-à-dire aujourd'hui, l'on recouvrirait les façades de peintures fluorescentes pour illuminer les rues à la nuit tombée. Nous sommes encore loin de cette prophétie.

Pourtant, à toutes les strates de la civilisation, l'homme a pris conscience des mystérieux pouvoirs de la lumière et a cherché à l'utiliser, à augmenter sa puissance en y rattachant des significations magiques, religieuses, sociales. Il l'a matérialisée par différents moyens, d'un simple feu, il l'a métamorphosée en lampe à huile, en chandelle, en lampe à gaz puis en ampoule électrique. Aujourd'hui, il la contrôle, la manipule à son gré. Vieux rêve!

La lumière sillonnera tout au long de l'histoire parmi des embûches de toutes sortes, au milieu des querelles esthétiques et du jeu des idées, sous l'emprise des travaux scientifiques et des réactions suscitées chez les architectes et les artistes. Outre ces champs d'analyse, il faudrait aussi faire part des connaissances sur la physiologie, considérer également les idées sur la psychologie, tout en s'arrêtant sur la symbolique appliquée à la lumière. La réflexion concernant l'effet qu'elle a sur notre mental et notre corps demeure d'actualité. Il suffit de penser aux *Désordres affectifs saisonniers* que subissent de nombreux individus qui manquent ou ont manqué de lumière.

Cependant le thème lumineux nous intéresse surtout de nuit et concerne plus particulièrement la lumière artificielle. L'éclairage public, dont la responsabilité incombe au maire, a longtemps eu une fonction uniquement utilitaire : il éclaire la rue, sécurise le passant et, éventuellement, illumine l'église, la mairie et le bâtiment historique du coin. Parfois, le théâtre, la salle de danse ou le cinéma sortent de l'ombre. Pourtant la ville vit la nuit et de manière intense. Il y a même certaines régions où les nuits sont très longues.

Malheureusement, on tente de reconstituer de nuit la visibilité que l'on a le jour, et ceci afin de nous rapprocher d'un certain mythe d'une ville éclairée comme de jour. La puissance technique et la fourniture en énergie à bon marché nous permettent d'une certaine manière d'y parvenir. C'est ainsi que de gros projecteurs écrasent les bâtiments par leur lumière blanche, aveuglante, gomme le relief et noient dans la pénombre tout ce qui les entoure. Ce type d'éclairage fait en sorte que la ville demeure dans l'obscurité et par le fait même la ville est banalisée, pour ne pas dire rayée. On n'éclaire pas pour des raisons de sécurité, on éclaire pour y voir.

La conception de la lumière a évolué en même temps que sont nés les concepteurs lumière, sculpteurs lumière et autres spécialistes de l'éclairage. Désir de faire vivre la nuit et de transformer la lumière en un fait culturel. Nous saisissons enfin comment la lumière artificielle pourra contribuer à l'image architecturale et à l'image des villes. Car elle n'est plus seulement un éclairage public indispensable, mais offre tout à coup une lecture nocturne de l'architecture.

La lumière apparaît alors comme une matière qui peut être travaillée, modelée et modulée, comme la matière du peintre ou du sculpteur. Ces 20 dernières années, les sources et les appareils de lumière ont connu une évolution technologique remarquable et sans laquelle la découverte du rôle de la lumière et son rapprochement à l'architecture n'aurait été possible. Dans la nuit grise, nous avons assisté à l'émergence de ces *taches lumineuses vivantes*, irradiant des édifices que l'on avait l'habitude de voir disparaître sous les faisceaux croisés de puissants projecteurs.

Support de communication, support de toutes les pratiques sociales, la mise en lumière de l'architecture permet de modifier sa lisibilité, d'établir un nouveau rapport symbolique entre le bâtiment et son environnement. Certains ont décidé de faire réfléchir la lumière à l'échelle de la ville. C'est une approche globale qui prend en compte l'identité, l'histoire, la morphologie, la personnalité de la ville et qui lui dessine une silhouette nocturne harmonieuse. L'idée a permis de mettre en place un outil de développement urbain. Le plan lumière ou schéma directeur lumière qui se propose de définir les grandes orientations lumière d'une ville pour les années futures.

Éclairer, c'est aussi une manifestation d'attention à l'égard des citoyens, une façon de leur apporter une parcelle d'intérêt dans les endroits où ils se considèrent assignés à résidence passé 22 h 00. Pourtant, en dehors des cas limites (excès, éblouissement par exemple, ou manque flagrant de lumière) l'individu est insensible à la perception de la lumière. L'œil a besoin d'un apprentissage sensible et culturel pour parler avec une grande précision de son environnement lumineux.

Même si aujourd'hui, l'on tend vers une image nocturne globale et identique des villes, il n'y a rien d'universel dans la lumière, à la fois dans sa nature et dans sa perception. C'est un instrument qui évite à nos villes de tomber dans la banalité, l'uniformité voire le trou noir. Dans ce sens, il faut accepter cette dichotomie, à savoir qu'il existe deux espaces dans la ville : un diurne et un nocturne. Il faut en étudier la spécificité, mettre en avant cette différence dans les projets d'architecture et pourquoi pas l'accentuer. Comme il n'existe pas de règle en matière de schéma de lumière nocturne, chaque bâtiment doit faire l'objet d'une attention particulière, en tenant compte de tous les facteurs environnementaux. Attention les yeux! Le résultat pourrait être exempt de magie, de chaleur ou de convivialité. Gare aussi aux abus, à la surenchère de lumière, véritable pollution visuelle et écologique qui vous rend insomniaque.

On peut concevoir une architecture nocturne de qualité sans mémoire, qui vit dans l'instant et dont il ne reste rien le matin. Et, on aura réussi à « s'emparer de la nuit en maîtres et en hommes libres¹ ».



¹ Maurice Dérivé, *Charmes de la nuit*, éditions Fernand Nathan, 1953

TERRAINS VAGUES,

EMMANUELLE LÉONARD,

SÉRIE DESCRIPTIONS, INSCRIPTIONS, SANS TITRE, 1997

La technologie : point de convergence des connaissances et des savoir-faire au service de la mise en lumière

Quelle que soit l'échelle d'intervention, la conception d'un projet de mise en lumière implique plusieurs facteurs qui relèvent autant d'aspects techniques et technologiques que d'aspects esthétiques étroitement liés à la perception visuelle. La création finale prend la forme d'une composition lumière où les effets d'éclairage entrent en relation avec les caractéristiques d'un espace architectural. Ce type de composition permet la mise en valeur d'un espace donné, le sublime en lui conférant une toute autre identité. Puisqu'un tel projet nécessite la maîtrise d'une multitude de paramètres, la capacité à traduire ses idées devient un gage de réussite et confère à ceux qui maîtrisent ce savoir et cette technologie un rôle de leader au sein de l'industrie.

TECHNOLOGIE

Tout au long du processus d'élaboration d'un scénario lumière (à l'échelle de la ville ou du bâtiment), la discussion entre les différents intervenants doit être appuyée par des médiums de communication visuels qui traduisent les effets d'éclairage anticipés. Lorsque le projet est tout près de sa mise en œuvre, le concept doit être validé par une étude technique précise : choix des luminaires et leur positionnement. Dans ce type de projet, les outils technologiques occupent une place prépondérante : conception et simulation doivent faire l'objet d'un dialogue constant à l'intérieur d'un même processus de travail. La photographie numérique, l'analyse visuelle urbaine, le traitement infographique et la simulation virtuelle 3D sont constamment mis en relation afin d'assurer le pont entre les idées et la concrétisation des effets lumière. Certains procédés de simulation virtuelle 3D permettent non seulement de fournir une image précise du projet, mais également de résoudre la faisabilité technique d'un concept, un aspect qui fait trop souvent défaut dans les prestations de nombreux concepteurs.

Dans l'optique d'une grande réflexion sur la ville et l'élaboration d'un scénario lumière qui lui est propre, la technologie devient alors un point de convergence des connaissances et des savoir-faire, un incontournable lorsqu'il s'agit de « penser et construire » la ville avec le matériau lumière.

LES CHANTIERS, LES PERSPECTIVES POUR LA MISE EN LUMIÈRE

Une grande part de l'engouement envers des projets de mise en lumière provient de la Vieille Capitale, entre autres, grâce à l'apport significatif de la Commission de la Capitale Nationale du Québec (CCNQ). Dès 1998, la Commission a doté la région d'un ambitieux plan d'action global de mise en valeur par la lumière de 63 bâtiments, monuments et sites. Ce plan d'action de la CCNQ a été élaboré de concert avec ses partenaires municipaux, gouvernementaux et privés.

Depuis, des projets tels que le Château Frontenac, le Parlement de Québec, le Cap Diamant, le Musée du Québec, et, à une échelle plus réduite, les tours Martello prouvent hors de tout doute qu'il existe au Québec une force créative qui a su répondre de main de maître aux besoins complexes de la CCNQ et de ses partenaires. D'autres scénarios lumière d'envergure tels que ceux élaborés pour les Fortifications, incluant les Portes Saint-Louis et Kent, la Basilique Notre-Dame de Québec, l'imposante Église Saint-Roch ainsi que les édifices gouvernementaux H et J, brilleront de tous leurs feux d'ici peu. Ils sont du nombre des projets qui ont su profiter de la technologie de simulation 3D tout au long du processus de conception. À suivre...

Véronique Koulouris, B. Arch, M. Arch

Chargée de projet, mise en lumière, Graph Architecture

Francis Lessard, B. Arch

Vice-président, développement des marchés, Graph Architecture

TERRAINS VAGUES, ALAIN LEFORT, SÉRIE 182 SOLEILS, 20/01/00, 2000



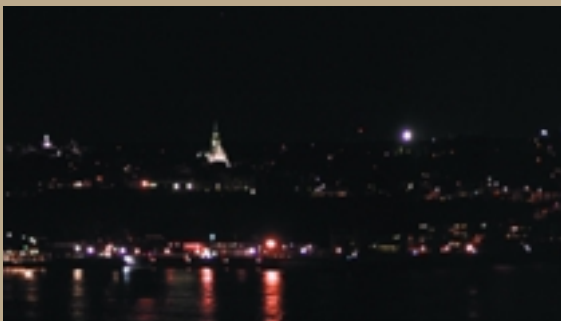
L'architecte concepteur lumière : une question d'intégration



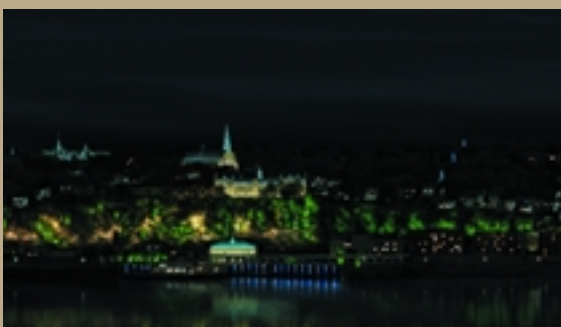
PHOTOMONTAGE MUSÉE DU QUÉBEC
PHOTOGRAPHIE ET SIMULATION 3D : GRAPH ARCHITECTURE
CONCEPTEUR LUMIÈRE : GUY SIMARD, ARCHITECTE, CCNQ



INFOGRAPHIE MISE EN LUMIÈRE PORTE ST-LOUIS ET FORTIFICATIONS
CONCEPT ET SIMULATION 3D : URBALUM, SIGNATURE LUMIÈRE



SECTEUR DE LA TRAVERSE DE LÉVIS, ÉCLAIRAGE EXISTANT
PHOTOGRAPHIE : GRAPH ARCHITECTURE



EXTRAIT DU SCÉNARIO LUMIÈRE DU PAYSAGE DE LÉVIS, SECTEUR DE LA TRAVERSE
CONCEPT ET INFOGRAPHIE 2D : URBALUM, SIGNATURE LUMIÈRE

Discipline relativement récente, la mise en lumière nocturne occupe désormais une place importante dans l'image résultante d'une œuvre architecturale voire d'une ville entière. Une vague de réalisations a déjà marqué nos villes, éclairant de nouveaux espaces, et ravivant l'éclairage de bâtiments existants demeurés dans l'ombre. Ce champ de découverte de l'espace et de la matière mérite aujourd'hui une place plus importante dans la profession d'architecte. Deux arguments lui sont favorables : le premier concerne l'intégration spatiale, tandis que le second relève de l'intégration environnementale. Ce texte propose une réflexion sur la question de l'intégration spatiale, domaine intimement lié à la conception architecturale.

La lumière trace des lignes et des surfaces, mais de manière plus importante elle détermine des espaces. Ces espaces sont en quelque sorte des extensions non seulement visuelles mais aussi physiques entre l'intérieur et l'extérieur. Actuellement, plusieurs mises en lumière créent des façades conçues comme des images et s'approprient de manière incertaine des espaces intérieurs perçus de l'extérieur. En fait, un concept d'éclairage architectural devrait englober le concept architectural dans son milieu particulier. Il devrait intégrer tous les aspects de la lumière, qu'il s'agisse d'éclairage naturel (diurne) ou artificiel (diurne et nocturne), autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Par exemple, la conception d'un espace architectural intérieur pourrait très bien avoir un impact positif sur l'éclairage extérieur d'un bâtiment, limitant même une bonne part des besoins en éclairage qualitatif (esthétique) voire quantitatif (sécuritaire). En effet, le choix des éléments architecturaux tels les matériaux (couleur, porosité, réflectivité, translucidité) peut être déterminant en sachant qu'ils seront non seulement éclairés mais aussi parfois d'importants réflecteurs de lumière. La distribution, la forme et le contour des ouvertures, les pare-soleil, les plafonds intérieurs sont autant d'éléments dont l'impact sur l'éclairage architectural mérite une coordination particulière ainsi qu'une certaine connaissance de la lumière comme matériau de composition architecturale. Il importe donc d'accomplir une réflexion intégrée de la lumière et de sa signification dans le projet architectural.

En fait, peu d'architectes ont, dans le passé, choisi de s'impliquer dans les projets de mises en lumière. La plupart des éclairagistes possèdent une formation technique qui relève parfois du domaine de l'ingénierie et dont l'approche demeure liée à des aspects pragmatiques de la lumière. Certains concepteurs lumière issus du domaine du théâtre proposent une approche scénique différente, néanmoins pas nécessairement intégrée au concept architectural ou spatial. D'autres artistes s'intéressent à cette expression de la matière et concrétisent leur travail à travers des associations créatives entre architecte et concepteur lumière telle que celle de Jean Nouvel avec Yann Kersalé. Enfin, de jeunes architectes choisissent de devenir professionnels de l'éclairage architectural comme Speirs Major Lighting Architects. Ces derniers réalisent des projets en solo ou collaborent avec d'autres architectes comme Richard Rogers pour le projet du Dôme du Millénaire à Londres.

Finalement, rares sont les architectes qui adaptent leur pratique et considèrent ce nouvel intérêt, tel Norman Forster qui a choisi de s'impliquer directement dans l'éclairage architectural de ses projets. Sur notre continent, Philip Gabriel semble l'un des rares concepteurs possédant une formation et une expérience d'architecte en plus de ses compétences en éclairage architectural.

La formation d'un spécialiste en éclairage a certainement un impact sur le produit architectural final. Les architectes éclairagistes affirment que leur vision du projet ne se limite pas au travail de l'image en deux dimensions, mais qu'elle implique toujours cette affirmation de la troisième dimension. Cette notion de spatialité tient inévitablement compte de la relation intérieure/extérieure d'où l'implication d'une logique de globalité du concept architectural. Puisque lumière et espace restent intimement liés, il en résulte que la participation d'architectes éclairagistes a presque toujours une incidence sur la forme finale d'un projet, en particulier lorsque la question est discutée dès le début de la conception architecturale.

Claude MH Demers, M. Arch, PhD

André Potvin, M. Arch, PhD

LES TEMPS DU PAYSAGE

Les temps du paysage. Ce colloque, organisé par la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal en septembre 1999, intégrait la question du temps, des enjeux, de la caractérisation et de la gestion du paysage ainsi que celle du projet paysager. L'édition de ce livre constitue l'une des principales retombées de cet événement. Le paysage est toujours actuel même s'il porte en lui toutes les interrogations du temps : le passé, le présent et le devenir. Au delà de cette réflexion, le livre aborde la question de la perception du paysage comme élément social, de l'affichage publicitaire en milieu urbain et il interroge la ruralité.

Philippe Poullaouec-Gonidec, Sylvain Paquette, Gérald Domon, *Les temps du paysage*, Les Presses de l'Université de Montréal, collection Paramètres, 2003, 288 pages

CULTURE, ARCHITECTURE ET DESIGN

« Le principe fondamental qui sous-tend cet ouvrage est que l'architecture n'est pas une activité artistique "libre", mais une profession fondée sur une science dont le but est de résoudre des problèmes... Ces problèmes doivent être découverts et identifiés et non pas "définis", c'est-à-dire inventés, par les projeteurs ». Amos Rapoport développe une vision de l'architecture et de tous les domaines qui s'y rapportent comme d'un « projet environnemental » qui doit s'appuyer sur une compréhension des caractéristiques humaines, s'adapter à elles et les servir. Le projet doit répondre à « la culture », ce qui signifie s'accorder à la spécificité de chaque culture. À lire absolument!

Amos Rapoport, *Culture, architecture et design*, Infolio éditions, collection Archigraphy Témoignages, 2003, 160 pages

PEEKING THROUGH THE KEYHOLE – THE EVOLUTION OF NORTH AMERICAN HOMES

Avi Friedman et David Krawitz ont choisi la fin de la deuxième guerre mondiale comme point de départ de leurs observations. L'objectif était d'identifier les événements qui ont bouleversé le processus de conception de la maison nord-américaine. Chaque chapitre aborde la maison sous des angles différents : la nourriture et la cuisine; la communication; la construction et la rénovation; l'enfance et le vieillissement; la maison dans un contexte plus large et comme objet de commerce. Un seul conseil : Allez jeter un coup d'oeil par le trou de la serrure!

Avi Friedman et David Krawitz, *Peeking through the Keyhole – The Evolution of North American Homes*, McGill-Queen's Université Press, 2002, 200 pages

NOUVEAU MANUELS SUR LE BOIS

Le *Wood Design Manual 2001*, publié par le Conseil canadien du bois, est maintenant disponible en français. Pour vous le procurer, consultez le site Web <http://www.cwc.ca> ou téléphoner au 1 800 463-5091, poste 223. Sur ce site, vous trouverez également disponible en format téléchargeable le *Manuel de la construction en bois* (Wood Reference Handbook). Cet ouvrage de référence sur les utilisations architecturales du bois rend hommage aux créations des maîtres d'œuvres exécutées à travers le monde.

AU BONHEUR DES VILLES

L'ouvrage fait état de la mutation des villes européennes et des incidences induites par leur étalement urbain sauvage : on construit de tout et partout! Est-ce grave docteur? Ah, vous savez ce sont les symptômes d'un rapport schizophrénique à la modernité (au postmoderne, surmoderne, hypermoderne suivant la dénomination qu'on lui applique). Ça se soigne? Certainement, en assumant cette nouvelle modernité du cœur des villes et en engageant tous les architectes à parcourir ce livre. Voyage livresque pour ceux qui ne pourront profiter de l'hallucinante plage à Paris, aménagée sur les Quais de la Seine, ou des joies des villes côtières et touristiques européennes : deux symboles des nouvelles valeurs de la modernité, du bien-être et des loisirs outre-atlantique.

Alain Cluzet, *Au bonheur des villes*, éditions de l'Aube, collection Monde en cours, 2002, 183 pages

BRÉSIL, ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Prenons un rythme de bossa-nova et découvrons la production architecturale brésilienne. L'ambassade du Brésil à Ottawa, désireuse de faire connaître son pays, présente sur CD-Rom l'un des aspects les plus expressifs de la culture nationale brésilienne : son architecture contemporaine. Ce CD-Rom contient des projets uniques dans plusieurs catégories avec textes et photographies à l'appui, et parmi lesquelles nous découvrons des immeubles culturels, commerciaux et résidentiels, certains hôtels, etc. Cette remarquable initiative souligne la démarche novatrice employée par les professionnels brésiliens, tant dans leur pays d'origine qu'à l'étranger, en même temps nous pouvons y lire la réceptivité des marchés nationaux face à des projets étrangers d'avant-garde.

Information dans la page Web dédiée à l'architecture au Brésil : http://brasembottawa.org/eng_brazilian_architecture.htm

PAROLES D'ARCHITECTES

Les architectes, comment les connaître, les comprendre ces grands inconnus du public selon les sondages? La parole leur a été donnée dans cet ouvrage, collecte bienveillante de l'œuvre et de la pensée de 27 architectes contemporains à travers des écrits à l'occasion de concours, d'inaugurations ou de remises de prix. Ces architectes ont été scrutés à la loupe par sept journalistes français pour qu'enfin l'on puisse en connaître un peu plus sur eux. Aucune image de leurs réalisations, biais par lequel on a trop souvent tendance à présenter les architectes - juste des mots qui illustrent leur pensée et brossent un portrait fidèle.

Frédéric Edelmann, *Créer la ville, paroles d'architectes*, éditions de l'Aube, collection Monde en cours, série Le Monde, 2003, 270 pages.



Commerce Design Montréal 2003

La Ville de Montréal dévoilait le 6 mai dernier l'identité des lauréats de son concours Commerce Design Montréal, édition 2003. Et, devinez? Cette année encore les architectes peuvent se réjouir : huit récipiendaires victorieux pour six aménagements commerciaux sur vingt primés. Nous les félicitons tous pour leur contribution remarquable à la créativité et au dynamisme des rues de la métropole. Un petit coup d'œil aux chefs-d'œuvre.

HÔTEL GAULT

Bureau YH2
Paul Bernier, architecte
Fournier, Gersovitz, Moss et associés architectes
Photo : Marc Cramer



BOUTIQUE MICHEL BRISSON

Saucier + Perrotte architectes
Photo : Marc Cramer



KAMKYL URBAN ATELIER

Jean-René Cobeil architecte
Photo : Marc Cramer



LACOSTE AU COMPLEXE LES AILES

Yelle Maillé architectes associés
Photo : Jean-Pierre Lamer



PORTS 1961 CHEZ OGILVY

Aedifica architecte et design
Photo : Marc Cramer



LEMÉAC CAFÉ BISTRO

Luc Laporte architecte
Photo : Ted Romer



La fabuleuse hausse de prix des toitures de bitume-élastomère

On sentait venir le coup. Les soumissions pour la pose de toitures en bitume-élastomère ont atteint des prix records en partie à cause de l'augmentation des primes d'assurance des couvreurs. Évidemment, la présence d'un chalumeau alimenté par des réservoirs de 100 livres de propane sous pression sur une toiture, suffit à faire dresser les cheveux sur la tête de n'importe quel assureur.

Suite aux problèmes de vieillissement prématuré des membranes multi-couches, on a commencé à utiliser les membranes bi-couches, communément appelées membranes de bitume-élastomère, puis finalement les membranes mono-couches. Mais voici que les coûts d'installation des membranes bi-couches se mettent soudain à augmenter de manière déraisonnable, déjouant les prévisions budgétaires de tous les architectes. Une partie importante de ces nouveaux coûts est attribuable à l'augmentation des primes d'assurances des couvreurs, à la suite des nombreux incendies qui se sont déclarés sur des chantiers nécessitant l'utilisation de torches au propane.

Ma première expérience avec ce matériau m'a laissé un souvenir cuisant! Nous refaisons les toitures d'un garage d'autobus qui appartenait alors à l'ancienne Commission des Transport de Montréal, et situé juste en face d'une caserne de pompiers. Je venais à peine de quitter le chantier lorsque j'ai aperçu, depuis le boulevard Métropolitain où je venais de m'engager en voiture, une épaisse fumée qui s'échappait le long d'un des joints de dilatation. L'entrepreneur couvreur avait pourtant engagé les meilleurs soudeurs sur le marché. J'appelais aussitôt les pompiers, mais trop tard. L'incendie avait ravagé plus de sept bassins de toiture et fait fondre les équipements mécaniques. Les pompiers avaient achevé le reste de la superficie en noyant les nouveaux bassins avec l'eau sous pression. Cette même année, la toiture a été refaite deux fois.

Le feu peut se déclarer rapidement ou couvrir durant plus de douze heures avant qu'on ne le découvre. Il n'y a pas de règle en la matière et je pourrais vous lister les innombrables articles de journaux qui relatent, à leur façon, les expériences similaires de mes collègues architectes.

Mais est-il besoin d'aller si loin? Les incendies causés sur les toitures du Québec ont été tellement nombreux que le coroner Delages, spécialisé dans les incendies, a été assigné par le gouvernement du Québec pour enquêter sur ces sinistres. C'est la seule enquête de coroner sans qu'il y ait une perte de vie pour la justifier - l'ampleur du désastre étant suffisant pour que les autorités se penchent sur la question. L'Association des Maîtres Couvreurs du Québec (AMCQ) a témoigné lors de cette enquête et, simultanément, mis sur pied un programme de formation en prévention ainsi qu'en intervention, à l'intention des couvreurs qui utilisent la soudure à la torche propane.

Mais qu'en est-il du reste du Canada? On pourrait penser que le problème est moins aigu, étant donné que la part du marché du bitume-élastomère paraît moins importante qu'au Québec. Néanmoins, il semble de taille, au point que l'Association Canadienne des Entrepreneurs en Couverture (ACEC) lançait, en début d'année, son propre programme national de sécurité pour l'utilisation des chalumeaux.

La réaction tardive de l'ACEC n'influencera pas pour autant les compagnies d'assurance qui considèrent la couverture des toitures comme un ouvrage à haut risque. Pour fonctionner, les assureurs doivent généralement limiter les réclamations à 60% des primes. C'est une simple question de calcul statistique. Entre 1998 et 2000, les réclamations présentées, par les couvreurs membres de l'ACEC, sont soudainement passées de 56% à 70%! Puis en 2001, jusqu'au niveau panique de 257% des primes! Ainsi, il devient courant de voir des franchises de l'ordre de 2 500 \$ par année. Aux États-Unis, elles restent cinq fois plus élevées qu'au Canada et atteignent même 250 000 \$ (USD). Les franchises canadiennes suivront très certainement cette tendance. Qui paie la facture? Elle est évidemment refilée au client et incluse dans les montants de la soumission.

En réaction, quelques manufacturiers auraient récemment réussi à créer une membrane de bitume-élastomère auto-adhésive qui pourrait s'installer à des températures aussi basses que -10°C. Notre climat est sévère, et il faudra porter une attention particulière à ces types de produits autocollants qui n'ont pas encore fait leur preuve sur nos toitures canadiennes et nordiques. Elles doivent non seulement s'installer à basse température mais aussi perdurer à ces mêmes températures durant de nombreux hivers.

Pour ma part, il y a déjà belle lurette que j'utilise des membranes mono-couches soudées en place à l'air chaud. Il n'y a aucun danger d'exposition à une flamme ouverte et on peut aisément les appliquer en plein hiver. Ces membranes sont stabilisées par une armature inerte de fibres de verre anti-retrait. De plus, à cause du taux de perméance relativement élevé, il n'est pas nécessaire de remplacer le complexe d'étanchéité lors d'une infiltration d'eau, il suffit d'utiliser des matériaux imputrescibles au sein du complexe d'étanchéité. Évident me direz-vous? Pourtant, de nombreux collègues architectes acceptent encore qu'une partie importante du budget de leur client soit dévolue aux assurances pour finalement s'envoler en fumée...

Claude Frégeau, architecte
MOAQ, MOAA, MIRAC, Ass. AIA



TERRAINS VAGUES,

SUZANNE PAQUET, LA SÉRIE GRISE, MINE NORMANDIE, 1998

Les terrasses- ou toitures- jardins

Déjà soucieux de compenser les aléas de la vie urbaine, Le Corbusier, par ailleurs auteur d'une « Théorie du toit jardin », incitait les gens à reprendre contact avec la nature en grim pant sur des jardins-terrasses. Aujourd'hui, cette théorie semble une vérité!

À la pollution industrielle et ménagère que l'on connaît s'ajoute les « îlots de chaleur urbain », poches de températures inhabituellement élevées qui sont dues au fait que les matériaux de couleur sombre des chaussées et des toits absorbent la chaleur, faisant monter la température.

En été, la température d'un toit noir peut aisément être supérieure de 30°C à celle de l'air ambiant, d'après les statistiques. Un seul arbre ayant une voûte d'une épaisseur de 4 mètres de feuillage contribuera à faire baisser la température de plus d'un degré. Alors imaginez ce que représente les toitures recouvertes d'une végétation luxuriante en terme de nouvelle image positive, de qualité de vie et d'architecture écologique.

Commençons par un brin d'histoire. Du fait du climat, la technique de la toiture-terrasse fut très utilisée dans le monde antique autour de la Méditerranée. Beaucoup plus tard au XVII^e siècle, les problèmes de poids limiteront la toiture-terrasse aux monuments et aux observatoires. Elle restera ainsi l'apanage des classes fortunées jusqu'au XIX^e siècle. Son développement s'accéléra, en particulier avec la mise au point de nouveaux matériaux, de nouveaux concepts architecturaux puis de nouvelles techniques d'étanchéité qui facilitent maintenant la récupération de surfaces de toits, planes ou légèrement inclinées, en tant que jardin.

Plusieurs villes d'Amérique du Nord mènent actuellement une série d'expériences pour quantifier les avantages des toitures-jardins. La Ville de Chicago vient de lancer un projet pilote : le toit de goudron noir de sa mairie sera remplacé par des plantes au dessus d'un revêtement imperméable. Direction Portland. La Ville vient de lancer un programme *Ecoroof* (nouveaux règlements de zonages, incitatifs financiers, crédits pour la gestion des eaux pluviales) qui vise à encourager l'aménagement de toitures-terrasses plantées. D'autres études similaires sont menées au Texas, dans l'Utah, en Californie et en Louisiane. À Vancouver, plus de 100 professionnels de l'industrie de la construction ont récemment assisté à un atelier sur les toits verts. Enfin, l'Institut de recherche en construction (IRC) dirige plusieurs recherches portant sur le rendement thermique et l'absorption des eaux pluviales des terrasses-jardins.

Que ressort-il de ces expérimentations? Il s'avère que l'utilisation des surfaces de toits comme habitat pour la faune et la flore, représente une contribution écologique à l'aménagement de l'environnement. L'efficacité hydrologique apparaît maximale. L'écoulement des eaux après un orage est réduit car récupéré par la structure du sol du toit vert et réinjecté, par transpiration et par évaporation, dans le cycle naturel de l'eau. De plus, avec les toits terrasses plantés, on réduit fortement les fluctuations thermiques à la surface, ce qui diminue sensiblement les mouvements du revêtement du toit et de la structure qui le supporte. Le revêtement du toit se trouve protégé des rayons ultraviolet et des dommages mécaniques, ce qui augmente la durée d'existence de la construction. Les plantes ont aussi la propriété de retenir la poussière, et contribuent à l'isolation phonique. Dans les zones urbaines denses, on observe un besoin accru d'éléments verts, de plantes et d'espaces verts. En 1985, la principauté de Monaco intégrait l'aménagement de toits végétalisés à son plan d'urbanisme pour des raisons évidentes de pénurie d'espace au sol. L'utilisation des toits plats en tant qu'endroits verts habitables et qui peuvent structurer l'espace valorisent le bâtiment et améliorent incontestablement la qualité de vie. Ci-dessous un aperçu des résultats d'une étude de l'IRC qui évalue la sensibilité des terrasses-jardins aux variations climatiques et qui en quantifie les avantages et les impacts.

« Les résultats obtenus à la fin de la première année de l'étude révèlent que la terrasse-jardin permet de réduire le flux thermique à travers le toit et l'énergie requise pour la climatisation durant les mois chauds. Au printemps et à l'été de 2001, le toit vert a permis de réduire la chaleur totale qui pénètre dans le bâtiment durant le jour de plus de 85% et celle qui s'échappe du bâtiment la nuit d'environ 70%. En outre, le toit vert a aussi permis de tempérer les fluctuations de température journalières à travers la membrane du toit, particulièrement au printemps et en été¹ ».

On peut considérer la toiture-jardin en milieu urbain dense comme la cinquième façade d'un futur bâtiment. Cela revêt une grande importance par exemple dans le domaine de l'industrie ou des bâtiments publics compte tenu des grandes surfaces de toits.

Aide mémoire

QU'EST CE QU'UNE TERRASSE-JARDIN?

OUVRAGE D'ALLURE HORIZONTALE DESTINÉ À COUVRIR UN BÂTIMENT DE PLANTATION D'ESPÈCES VÉGÉTALES À DES FINS RÉCRÉATIVES, ESTHÉTIQUES OU ENVIRONNEMENTALES. LÀ OÙ L'ON DÉSIRE CRÉER UN ESPACE VERT NATUREL COMME ENTITÉ INDÉPENDANTE.

Trois types de terrasse-jardin :

1. Celles dotées d'une végétation extensive, pas ou peu d'entretien, pas de circulation pédestre;
2. Celles dotées d'une végétation intensive, comparables à un jardin ordinaire;
3. Celles dotées d'une verdure mobile.

Pourquoi une terrasse-jardin?

- un espace vert supplémentaire;
- un espace de vie entre ciel et terre;
- augmenter la durée de vie de la toiture;
- augmenter la valeur immobilière;
- aider à la gestion des eaux pluviales;
- favoriser la résistance au feu;
- favoriser l'isolation;
- réduire la consommation d'énergie;
- réduire l'émission de gaz à effet de serre.

Y a-t-il des impacts financiers?

- prolongement de la longévité de l'étanchéité du toit;
- économie sur les frais de climatisation;
- économie sur les frais de canalisation.

Les Règles de l'Art à respecter :

- les conditions spécifiques au lieu;
- les prescriptions en matière de construction;
- des végétaux adaptés;
- des matériaux acceptables au plan de l'écologie de la construction;
- des membranes d'étanchéité résistantes aux racines des végétaux;
- des systèmes de drainage adéquats.

¹ Texte extrait de *Innovation en construction*, Volume 7, Numéro 1, Hiver 2002, Institut de recherche en construction. Pour plus de renseignements sur ce projet, communiquez avec Karen Liu au (613) 993-4584 ou à karen.liu@nrc-cnrc.gc.ca.

Miroir, miroir, dis-moi qui est la plus belle!

Quelle image les français se font-ils de l'architecture et de l'architecte? C'est la question à laquelle un sondage, réalisé en novembre 2002, a tenté de répondre. L'étude met en avant l'incompréhension du public français pour l'architecture, qu'ils jugent trop éloignée de leurs préoccupations. Paradoxalement, les personnes interrogées ont une bonne image de l'architecte, même si les différents aspects de son métier leur échappent encore.

Spontanément, les évocations suscitées par l'architecture renvoient à des domaines bien distincts. D'une part, 30% des évocations sont liées au patrimoine, à la conservation et plus généralement à sa dimension culturelle et historique. Tandis que l'autre domaine est plutôt lié aux notions d'aménagement de la ville, d'environnement, d'urbanisme et de cadre de vie. Loin d'associer l'architecture à sa mission classique de construction de logements ou de bâtiments publics, les français considèrent qu'elle consiste à *rénover et à réhabiliter les quartiers urbains* (53%) ainsi qu'à *réhabiliter le patrimoine ancien* (47%). Les problèmes de pauvreté, d'exclusion sociale et du développement économique insuffisant ressortent fortement dans cette définition de l'architecture. À ces différentes missions, s'ajoute *l'aménagement de la ville et de l'espace à grande échelle* (40%).

Fait remarquable, les français déclarent en grande majorité que l'architecture s'est améliorée ces dernières années, qu'il s'agisse des logements unifamiliaux (58%), de logements multifamiliaux (52%) ou d'immeubles à bureaux (55%). Cette enquête révèle une satisfaction globale à l'égard de l'évolution des constructions actuelles, alors que les architectes et les paliers gouvernementaux parlent de catastrophe annoncée et s'inquiètent du peu de qualité architecturale qui fait de plus en plus défaut.

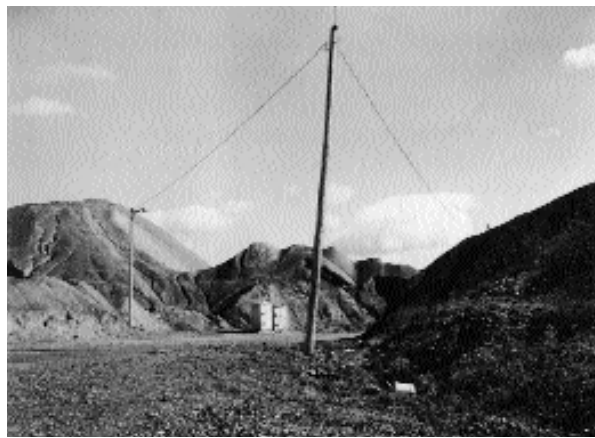
Les propos recueillis à l'égard des architectes laissent paraître une bonne image générale. S'ils devaient entreprendre la construction d'une maison individuelle, les deux tiers des français affirment qu'ils feraient appel à un architecte. Parmi les raisons évoquées, on retrouve : le gage de qualité (52%), la prise en compte de leur goût (29%), les idées originales (19%), la fonctionnalité (19%), l'esthétique (11%) et l'intégration à l'environnement (8%). En outre, faire appel à un architecte semble être considéré comme un gage de sécurité, car pour les personnes

interrogées, l'architecte a les qualifications requises pour coordonner un chantier (22%), pour respecter les normes et les procédures (18%), tandis que son expertise permet d'éviter les vices de construction (19%). Pour les sondés déclarant ne pas vouloir faire appel à un architecte lors de la construction de leur maison, les raisons avancées concernent le coût supposé de son intervention (66%) puis le fait « [qu'ils peuvent] très bien se débrouiller sans lui » (43%).

Les français s'estiment mal informés sur le métier d'architecte, et ce, même quand ils ont déjà eu recours à ses services. En contrepartie, 77% des français pensent qu'une maison construite par un architecte prendra plus de valeur qu'une maison entièrement conçue par un constructeur.

Quand on leur demande de citer spontanément des architectes célèbres, 61% des personnes interrogées se révèlent incapables d'en citer au moins un. Pour le reste, en dehors de Le Corbusier (cité par un quart des français), les architectes nommés ont été fortement médiatisés en France : Jean Nouvel, Ricardo Bofill, Pei. Seulement 4% de l'échantillon est capable de les évoquer. De la même manière, des architectes majeurs tels Mies van der Rohe, Franck Lloyd Wright ou Oscar Niemeyer sont cités par moins de 1% des français. Les architectes et les ingénieurs de périodes plus classiques (Eiffel, Mansart, Vauban...) sont quasiment inconnus. Quant à s'informer, seulement 12% des sondés ont lu un livre sur l'architecture, 9% un article de presse spécialisé et 6% ont visité une exposition. En résumé, la situation est critique mais non pas désespérée!

Extraits de l'étude réalisée par Ipsos Opinion les 8 et 9 novembre 2002 pour le ministère de la Culture et le groupe Moniteur auprès de 955 personnes, ce qui constitue un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.



TERRAINS VAGUES,

GOFFREY JAMES, SÉRIE *ASBESTOS*, THETFORD MINES, 1993

Campagne en faveur de la qualité architecturale

En France, la Campagne en faveur de la qualité architecturale s'inscrit dans le prolongement de l'action engagée au sein du ministère de la Culture pour moderniser l'enseignement et l'exercice de l'architecture. Cette campagne a pour objectif d'ouvrir un débat démocratique sur l'architecture d'aujourd'hui et d'améliorer la qualité des commandes ainsi que de réconcilier les français avec l'architecture.

Le hiatus entre l'architecture d'aujourd'hui et le public risque d'autant plus de se confirmer que les efforts employés pour améliorer la situation semblent quasiment inefficaces. D'ailleurs, le problème va plus loin que ce constat. Les architectes sont eux-mêmes divisés sur cette problématique de qualité architecturale et d'amélioration du cadre de vie.

Pour contrer ce problème, le ministère de la Culture a récemment orchestré une campagne afin de susciter un intérêt général en faveur de la qualité architecturale : des parcours urbains de découvertes, des itinéraires régionaux, un prix grand public d'architecture, des expositions de photographies, des stratégies de sensibilisation à l'architecture, et une série d'affichages publicitaires, etc.

Signalée au moyen du slogan « Avec l'architecture, donnons de la qualité à la vie », cette campagne publicitaire a été lancée officiellement en novembre 2002 et s'est déroulée sur 7 mois. Elle avait pour principal objectif de sensibiliser le plus grand nombre possible de français à la qualité architecturale, tout en les familiarisant davantage aux réalisations dans les secteurs de la maison individuelle, de l'habitat collectif, des édifices publics, des espaces urbains et commerciaux ainsi qu'aux pratiques qui concourent à l'amélioration de leur cadre de vie.

Les affiches publicitaires devaient plus particulièrement contribuer à faire réfléchir les français sur les différents aspects de l'architecture et les amener à comprendre que l'architecture est non seulement l'affaire de tous, mais aussi le fait de chacun. Les slogans parlent d'eux-mêmes :

« L'architecture d'aujourd'hui, c'est souvent le patrimoine de demain »

« Pour rendre une commune moins commune, rien ne vaut l'architecture »
(commune : terme pour désigner une municipalité locale)

« Grâce à l'architecture, les maisons se suivent mais ne se ressemblent pas »

Pour appuyer sa campagne, le ministère de la Culture a ouvert un site Web (<http://www.aimerlarchi.culture.fr>) dans lequel le public est amené à découvrir plusieurs aspects de l'architecture. Il peut s'initier à l'architecture contemporaine, y trouver une sélection de réalisations et de manifestations en région, avoir accès à des informations pratiques sur les métiers de la construction et du bâtiment ainsi que sur les techniques de construction.

En 2005, la Cité de l'architecture et du patrimoine, située dans le Palais de Chaillot à Paris, aura un rayonnement à la fois national et international. Ce musée sera l'épicentre de la politique de l'État français en faveur de l'architecture. En région, des structures telles que des centres d'architecture, la manifestation *Archilab* à Orléans qui valorise l'architecture contemporaine, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ainsi que les Maisons de l'architecture, continueront de compléter ce dispositif à l'échelle de leur territoire de compétence respectif et selon leurs moyens.

Une autre initiative nationale qui témoigne des efforts de sensibilisation et de médiation afin de réconcilier le public et les clients potentiels avec l'architecture, ce sont les *Journées de la Maison Contemporaine*. Elles existent déjà depuis quatre années et se taillent un franc succès. Durant deux fins de semaine au mois de juin, les français peuvent découvrir quelque 350 maisons et appartements. Les réalisations ont ceci en commun, elles sont toutes des œuvres d'architectes. Les visites sont gratuites et commentées par l'architecte concepteur. Le propriétaire, quant à lui, témoigne de sa relation avec l'architecte et de sa vie au quotidien dans sa maison. En juin 2002, 14 000 visiteurs ont pu ainsi découvrir les aspects non connus d'une maison conçue par un architecte. Cette initiative se poursuit de nouveau cette année.

TERRAINS VAGUES,

EMMANUELLE LÉONARD, SÉRIE *L'USINE*, PROVALCID INC., 1995



L'ARCHITECTURE AU CANADA ET AU QUÉBEC

Enquête annuelle sur le secteur des services d'architecture 2001

Statistique Canada dévoilait récemment les résultats de sa très attendue enquête annuelle sur les services d'architecture au Canada. Nous reprendrons ici les faits saillants communiqués par l'organisme le 16 avril dernier. Le détail de la situation au Québec vous sera présenté dans le prochain numéro d'Esquisses.

Les recettes d'exploitation du secteur des services d'architecture ont atteint 1,5 milliard de dollars en 2001, en hausse de 7,9% par rapport à 2000. Cette croissance a été favorisée par un redressement remarquable dans l'investissement lié à la construction résidentielle, résultant d'un marché de l'habitation en effervescence et de taux d'intérêt faibles.

Les entreprises de services d'architecture de l'Ontario ont représenté 48% des recettes totales, suivies de celles de la Colombie-Britannique (17%), du Québec (14%) et de l'Alberta (12%). Le secteur a connu une croissance des recettes dans toutes les provinces, à l'exception de la Saskatchewan (-9,5%) et du Manitoba (-5,0%). Toutefois, ces deux provinces ont représenté moins de 5% des recettes totales en 2001.

La marge bénéficiaire d'exploitation du secteur s'est chiffrée à 15,1% en 2001, comparativement à 15,5 % en 2000. Dans l'ensemble, les cabinets d'architectes du Québec ont affiché une marge bénéficiaire de 24%, soit un résultat de beaucoup supérieur à la marge nationale. Au Québec, surtout en raison d'exigences réglementaires, la prévalence des entreprises individuelles et des sociétés de personnes (dont les bénéficiaires comprennent la rémunération accumulée par les propriétaires actifs de ces entreprises) est plus élevée que dans les autres provinces.

Les honoraires se sont élevés à 1,2 milliard de dollars en 2001, ce qui représente 79% des recettes totales d'exploitation. Les recettes provenant de la catégorie « tous les services » ont constitué 92% des honoraires. La source la plus importante des honoraires de la catégorie « tous les services » provenait des projets liés aux établissements institutionnels (41%), suivis des projets liés aux établissements commerciaux (27%) et des projets liés aux installations résidentielles (17%). Les projets liés aux installations récréatives, aux établissements industriels et aux autres installations ont représenté l'autre 15% des honoraires de la catégorie « tous les services ».

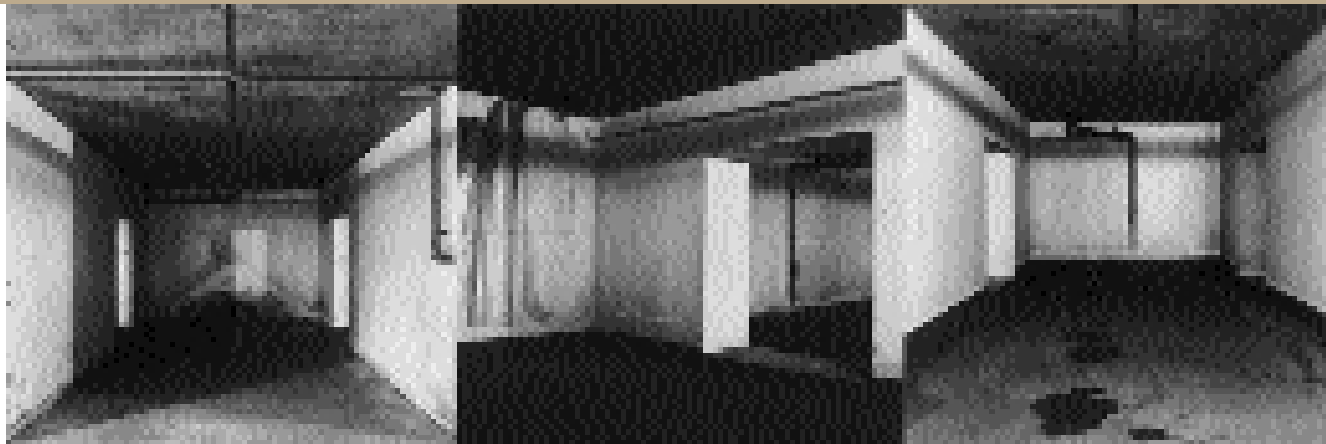
En 2001, les honoraires de projets d'origine étrangère ont totalisé moins de 50 millions de dollars. La moitié est venue des États-Unis et le tiers, de l'Europe. L'Ontario (62%) et la Colombie-Britannique (27%) ont dominé les autres provinces sur ce plan. Le Québec totalise 1,7 million de dollars dans ce domaine soit 3,5%.

La main-d'oeuvre du secteur (près de 15 000 personnes) était composée de 79% d'employés à temps plein, de 8% d'employés à temps partiel et de 13% de travailleurs contractuels. Les architectes (autorisés et autres) et le personnel technique ont représenté respectivement 48% et 33% de cette main-d'oeuvre. Des 4 200 établissements d'architectes de ce secteur, moins d'un sur cinq avait six employés ou plus. Les plus grandes entreprises sont plus susceptibles d'être situées en Ontario et sont moins susceptibles de l'être au Québec. L'architecture demeure un secteur relativement local, seules quelques entreprises ayant des cabinets dans plus d'une province.

Extrait du site Web de Statistique Canada : <http://www.statcan.ca:80/Daily/Francais/030416/q030416f.htm>

TERRAINS VAGUES,

EMMANUELLE LÉONARD, SÉRIE DESCRIPTIONS, INSCRIPTIONS, 1997



Architecture et milieu de vie

La qualité de vie est une préoccupation constante de nos contemporains. Les thèmes débattus lors de la dernière campagne électorale en témoignent. Cette notion de qualité de vie recoupe celle de qualité du milieu de vie. Toutefois, il faut bien constater que peu de citoyens se préoccupent réellement de la qualité de ce qui se construit dans leur environnement immédiat. Il semble le plus souvent, que seuls les critères économiques prévalent dans les choix qui sont faits. Cette indifférence est peut-être le reflet de notre époque, mais elle a une incidence directe sur l'évolution de notre cadre bâti.

Que deviennent les ensembles urbains significatifs, les paysages culturels qui nous identifient ou encore les biens patrimoniaux hérités des générations passées?

Quelle place et quel accueil fait-on à la création architecturale?

Un constat s'impose : l'architecture a bien souvent la portion congrue dans les préoccupations de la population. Cette indifférence est probablement affaire de méconnaissance. Méconnaissance de l'intérêt de l'architecture qui se fait aujourd'hui, mais aussi méconnaissance du patrimoine bâti du Québec.

Faussement associé à une vision passéiste, le patrimoine permet pourtant d'acquérir une connaissance et une appréciation de la façon de construire de nos ancêtres et de leur façon d'habiter le territoire. La connaissance du patrimoine permet à tout individu de se définir, de créer et de construire dans la durée.

S'investir dans la sensibilisation des générations montantes autant qu'auprès du grand public, afin de modifier les perceptions ou influencer le cours des choses, c'est le pari que font plusieurs organismes voués depuis près de trente ans à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine au Québec. Le Conseil des monuments et sites du Québec, Héritage Montréal et plusieurs autres organismes ont pour mission de diffuser l'information sur le patrimoine qui perdure au Québec tout en souhaitant informer les citoyens de la valeur que représente le cadre bâti de leurs villes et villages pour qu'ils puissent enfin la reconnaître et en assurer la pérennité.

De ce constat, sont nées dans les années 1980 des propositions d'initiation à l'environnement bâti comme le programme *Archibus* mis sur pied par Héritage Montréal et le Conseil des monuments et sites du Québec. Ces organismes y ont consacré énergie et ressources afin de sensibiliser les enfants du niveau primaire à la valeur et à l'intérêt que représente le patrimoine de leur milieu. Jeu sensible du regard, le quartier devient observation : école, église, bâtiments administratifs et institutionnels, même leur maison devient témoin muet d'une existence. Leur regard s'aiguise à l'architecture à partir de leur milieu de vie. Malheureusement, faute du soutien financier adéquat, ces programmes ont disparu.

En 2000, *Expérience photographique du patrimoine* prend le relais et propose de façon très prometteuse d'éveiller les jeunes à leur environnement bâti. Créée il y a sept ans, en Espagne, l'*Expérience photographique du patrimoine* stimule l'intérêt des jeunes de 24 pays au patrimoine de leur région. Au Québec, c'est le Conseil des monuments et sites du Québec qui coordonne l'événement annuel. Pas moins de 1 000 jeunes québécois de 11 à 18 ans sont inscrits et participent cette année à l'expérience. Autant de regards portés sur l'environnement bâti de leur milieu, autant de curiosités éveillées à ce qui compose leur identité.

Pour le public adulte, il en va de même. Il faut proposer des façons de sensibiliser et d'informer.

Dans les années 1980-1990, le Conseil des monuments et sites du Québec constatait le besoin de susciter une réflexion sur l'importance de préserver les intérieurs anciens avant qu'ils ne disparaissent dans l'indifférence générale : intérieurs de bâtiments exceptionnels et d'autres plus modestes témoignent de l'art de construire et d'habiter à différentes époques. Aujourd'hui, ils sont ouverts au public de façon ponctuelle. Ils sont accessibles dans le cadre du Réseau des intérieurs et des jardins anciens de Québec. Le public est enthousiaste, et la formule développée ne demande qu'à être reprise ailleurs.

Chaque action de sensibilisation repose sur les efforts d'associations qui doivent être soutenues humainement et financièrement, non seulement par les instances publiques mais aussi par tous les intervenants en présence. L'État doit veiller à court terme à adopter une politique du patrimoine qui balise et supporte les actions de sensibilisation et de diffusion des connaissances en patrimoine. Mais, les parties en présence - architectes, décideurs municipaux, professeurs, organismes en patrimoine et culture - doivent également jouer un rôle déterminant dans cette action de sensibilisation au patrimoine, à l'architecture, à ce qui fait la qualité de vie d'un milieu de vie.

Louise Mercier

Rédactrice en chef, magazine *Continuité*, membre du conseil d'administration, Conseil des monuments et sites du Québec



TERRAINS VAGUES,

ALAIN LEFORT, SÉRIE 182 SOLEILS, 20/03/00, 2000

Expositions

EMPREINTES DE L'INDE

Jusqu'au 14 septembre 2003, le Centre Canadien d'Architecture présente plus de 200 photographies de monuments historiques de l'Inde prises sous l'Empire britannique par des voyageurs, des topographes militaires et des photographes professionnels. Cette exposition donne à voir également une sélection d'images de la culture populaire indienne, notamment des affiches, tracts, calendriers et cartes postales, ainsi que des extraits de films *Bollywood*.

Centre Canadien d'Architecture
1920, rue Baile, Montréal

LE CORPS TRANSFORMÉ

À l'invitation de la Cité de l'énergie de Shawinigan, le Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) présente, du 15 juin au 5 octobre 2003, une exposition internationale : *Le corps transformé*, qui réunira les plus grands noms de la sculpture moderne et contemporaine. Cette exposition se déroulera dans deux bâtiments du tout premier complexe industriel consacré à la production de l'aluminium au Canada. La Cité les a recyclés pour y recevoir outre cette première exposition, d'autres manifestations d'art contemporain.

Cité de l'énergie
1000, rue Melville, Shawinigan

NOUVEAU MUSÉE QUÉBÉCOIS DE CULTURE POPULAIRE

Sur le thème de *L'alimentation, l'art populaire*, le nouveau concept du musée québécois de culture populaire vous propose pas moins de sept expositions à partir du 20 juin 2003. Et si vous avez encore une petite place pour le dessert : *En prison !* La vieille prison de Trois-Rivières est devenue un lieu d'exposition qui vous permettra de découvrir l'univers carcéral des années 1960-1970 comme si vous y étiez. Visite/expérience interdite aux moins de 13 ans.

Musée québécois de la culture populaire
200, rue Laviolette, Trois-Rivières

Conférences

DESIGN AND HEALTH, WORLD CONGRESS AND EXHIBITION

Avec la construction de plusieurs centres de santé modernes, Montréal était la ville toute désignée pour accueillir le Congrès mondial sur le design et la santé organisé par l'Académie internationale du design et de la santé. Ce congrès se déroulera du 25 au 29 juin 2003.

Palais des Congrès de Montréal
201, avenue Viger Ouest

CONGRÈS MONDIAL DU BÂTIMENT 2004

Si vous désirez connaître les tendances et les développements dans le domaine du bâtiment et de la construction, alors réservez à votre agenda la semaine du 2 au 7 mai 2004 pour le Congrès mondial du bâtiment. Cet événement est organisé par le Conseil international pour la recherche et l'innovation dans la construction (CIB). Sur le thème *Bâtir pour l'avenir*, ce congrès laissera place également à une conférence internationale sur la qualité de l'air intérieur, la ventilation et la conservation d'énergie tout en abordant la question des tours d'habitation et des immeubles de grande hauteur.

www.cib2004.ca

RENDEZ-VOUS SUR RIVE

Le Waterfront Center, organisera sa 21^e conférence internationale : *Rendez-vous Sur rive*. Il sera question de la planification, du développement et de la culture urbaine qui ont cours sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Des spécialistes aborderont les questions économiques, les défis de conception à relever et les différents aspects politiques qui rentrent en ligne de compte dans l'aménagement des rives. Une rencontre prévue du 11 au 13 septembre 2003 : <http://www.waterfrontcenter.org>

Hilton Montréal Bonaventure
1, place Bonaventure, Montréal

TOURNÉE DE ECCO

L'Association Canadienne du Ciment (ACC) accueillera à Montréal, le 12 août 2003 la tournée Nord Américaine de ECCO (Environmental Council of Concrete Organization) sur le développement durable. Deux conférencières de grand renom seront présentes, il s'agit du Docteur Jacqueline Glass, de la faculté d'architecture de l'Université Loughborough spécialiste en bâtiments et développement durable et du Docteur Katie Williams de la faculté d'architecture de Oxford Brookes, spécialiste en urbanisation et développement durable. Site Web : www.ecco.org

Informations : Pierre-Louis Maillard, au (514) 739-2722, 1 800 562-2722 ou pmaillard@ciment.ca

Événements

LUMIÈRES :

RÉFLEXION DE L'INSONDABLE

Il s'agit du premier symposium de création *in situ* sur l'île Saint-Barnabé. Des artistes provenant autant de l'étranger, du Canada, du Québec, que du Bas-Saint-laurent répondront à cette thématique Lumières : réflexion et miroitement de l'insondable. Miroir, miroir... Le projet a comme objectif de favoriser la diffusion de l'art contemporain en créant une activité culturelle et récréative sur un site au milieu du fleuve Saint-Laurent. Que d'eau, que d'eau. L'événement se tiendra du 22 juin au 1^{er} septembre 2003.

Informations au Musée régional de Rimouski : (418) 724-2272

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE RUE

Le Festival de théâtre de rue de Shawinigan demeure un événement culturel unique en son genre en Amérique. Si vous ne connaissez pas cet art populaire et festif qu'est le théâtre de rue, vous êtes cordialement invités à le découvrir les 25, 26 et 27 juillet prochains.

Informations : (819) 536-5197 ou 1 888 222-8892

LE MOIS DE LA PHOTO À MONTRÉAL

Le Mois de la Photo à Montréal opte pour une nouvelle formule cette année. Une personnalité est invitée à assurer la direction artistique de la biennale. Il s'agit de Vincent Lavoie, historien de la photographie et critique qui articulera la manifestation autour de la thématique *Maintenant. Images du temps présent*.

Le rendez-vous est fixé au mois de septembre.

LES BOUQUINISTES DU SAINT-LAURENT

Les Bouquinistes du Saint-Laurent poursuivent leur périple à travers le Québec et toujours dans des endroits des plus enchanteurs! Une magnifique exposition/vente de livres, d'affiches, de cartes postales, de gravures, de journaux anciens... pour votre été.

Information : (514) 273-6532

MÊME SI L'INTÉRÊT POUR LES SOLUTIONS « VERTES » SEMBLE TÊNU, ELLES DEVIENDRONT ESSENTIELLES À LONG TERME. IL NOUS APPARTIENT DONC DE FAIRE CONNAÎTRE LES APPLICATIONS DE L'ARCHITECTURE ÉCOLOGIQUE.

CONFÉRENCE DES MARDIS VERTS

Le développement durable une question de santé : présentation de différents projets

Monsieur Saint-Hilaire et Monsieur Courchesne, tous deux architectes de la firme Lemay et associés architectes ont présenté une dizaine de projets d'hôpitaux et de bâtiments reliés au système de santé qui intègrent les principes de développement durable. Il ressort de leur exposé une philosophie commune qui pourrait être exprimée en ces mots « un bâtiment sain pour un hôpital sain ». Ce n'est certainement pas sans vous rappeler ce vieil adage : « un esprit sain dans un corps sain »!

L'approche retenue dans la rénovation d'une partie du CHSLD Saint-Laurent (Centre d'hébergement et de soins longue durée) consistait à revitaliser l'infrastructure existante tout en respectant son intégrité et ses particularités architecturales. Un défi de taille que les architectes ont relevé. Par exemple, ils sont intervenus en mettant en valeur les détails de l'ancienne chapelle, les colonnes et les chapiteaux. Ils ont également veillé à garantir la lumière et la ventilation naturelles, tout en créant un milieu stimulant par le choix des couleurs et de l'éclairage. À ce sujet, nous sommes tous conscients de l'importance que revêtent ces éléments en milieu hospitalier. Le choix calculé de la végétation aussi bien dans le jardin intérieur qu'extérieur agrément l'ensemble et participe au bien-être des usagers. Stimuler est une chose, créer une ambiance en est une autre. Enjeux réussis dans ce projet grâce, entre autres, à l'utilisation d'appareils PI et par un éclairage ponctué et varié.

Dans le cas d'un réaménagement comme celui de la cafétéria de l'Institut de réadaptation de Montréal, les architectes ont pris le parti d'augmenter l'apport de lumière naturelle en intégrant des réflecteurs au toit ainsi qu'au plafond - belle astuce - ce qui, tout en modelant un espace agréable de vie, a diminué de moitié la demande d'éclairage artificiel. Bien-être et économie d'énergie garantis.

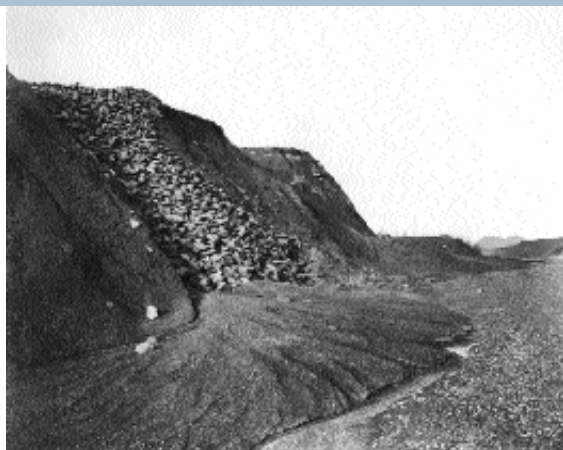
Il est remarquable de voir l'importance que les concepteurs du projet de Centre de services ambulatoires du Sud de Lanaudière ont accordés à l'architecture durable. Ils ont optimisé l'ensoleillement naturel, installé des

détecteurs de luminosité pour contrôler l'éclairage artificiel ainsi que des récupérateurs de chaleur. À l'extérieur, même souci, la réutilisation des sols d'excavation aura permis d'aménager de magnifiques espaces verts. Technique de recyclage des sols que l'on retrouve d'ailleurs dans de nombreux projets.

Les Méga hôpitaux ne sont pas en reste. Pour celui du SICHUM (Société d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal) comme du CUSM (Centre universitaire de santé McGill), la conception des édifices a été réalisée en fonction des usagers des lieux, des besoins des patients et des employés. L'objectif étant de créer un espace propice à la guérison. Les architectes du Méga hôpital SICHUM ont privilégié une approche architecturale novatrice qui inclut, en même temps, la notion d'environnement humain et la flexibilité nécessaire aux aménagements futurs. Bien sûr, l'ensoleillement et la visibilité vers l'extérieur demeurent, là aussi, une priorité. Les agencements extérieurs ont été conçus dans le respect de l'environnement : prolongement de l'axe vert, réutilisation des sols d'excavation pour l'aménagement paysager, récupération et gestion des eaux de pluie. Toujours dans l'esprit de maximiser la durée de vie, les concepteurs du CUSM ont décidé d'opter pour des matériaux de construction durable, une ventilation naturelle contrôlée par brise-soleil, l'optimisation des systèmes mécaniques et électriques, enfin rien de moins qu'un mur rideau à double paroi. Il faut souligner leurs efforts en matière de gestion des déchets et l'aménagement d'une terrasse-jardin sur les stationnements.

La liste de ce type de réalisations risque de s'allonger, car, selon les conférenciers avec projets à l'appui, il est toujours possible d'intégrer des principes de développement durable dans un concept architectural.

La conférence a été résumée par Mireille Shebib-Aubé, architecte et membre du Comité environnement et architecture.



TERRAINS VAGUES,

GEOFFEY JAMES, SÉRIE *ASBESTOS*, VIMY RIDGE, 1993

Des nouvelles du fond des bois

Ressources naturelles Canada a publié un rapport statistique intitulé *The State of Canada's Forests 2001-2002* qui fait état des types, volumes, produits et exportations des forêts canadiennes. Divers articles abordent les questions de gestion des terres. Vous obtiendrez un exemplaire gratuit en composant le (613) 947-7341 ou par courriel à lrobert@nrcan.gc.ca.

Le site Web traitant de la durabilité du bois vient d'être mis à jour. Le <http://www.durable-wood.com> représente un guichet unique de renseignements traitant des avantages de la durabilité du bois dans la construction. Le nouveau contenu vous passionnera. Il comprend des trucs et des astuces, relate des expériences réussies et pratiques exemplaires en durabilité du bois. On y trouve également les tendances en matière de bois traité, une foire aux questions et une section de liens améliorés. Une rubrique réservée aux publications présente les rapports de recherches ainsi que les bulletins techniques du Forintek et du Conseil canadien du bois. Alors, à vos marques, prêts? Téléchargez!

L'approche bioclimatique en architecture

Ce premier d'une série de feuillets sur l'architecture bioclimatique dans le contexte québécois sera consacré à la définition, l'origine et le positionnement de l'approche dite « bioclimatique » dans le débat actuel sur le développement durable.

QU'EST-CE QUE LA BIOCLIMATIQUE APPLIQUÉE À L'ARCHITECTURE?

La bioclimatologie est définie comme étant la science qui étudie l'influence des facteurs climatiques sur le développement des êtres vivants. Dans son œuvre *Design with Climate – A Bioclimatic Approach to Architectural Regionalism* parue en 1963, Victor Olgyay tentait pour la première fois d'établir le lien fondamental existant entre environnement bâti et environnement naturel. Il définit ainsi l'approche bioclimatique comme étant l'interrelation entre climatologie, biologie, technologie et architecture. La *climatologie* réfère ici à l'exploitation de l'énergie ambiante, soleil et vent, la *biologie* dans la satisfaction des besoins physiologiques des êtres humains, la *technologie* par le contrôle de l'environnement à l'aide d'une technologie juste et ultimement, l'*architecture*, point de convergence de ces trois domaines dans un seul artefact puisant dans l'art de construire. Olgyay, malgré sa démarche clairement déterministe, reconnaissait ainsi que l'architecture, dans toute sa diversité régionale, constitue un mode d'expression privilégié du développement durable.

De nombreux mouvements plus spécialisés lui ont succédé. Qualifiés d'abord d'architecture solaire, climatique, éco-énergétique, voire autonome, cette première période a été marquée par des bâtiments prototypes ou l'économie d'énergie, propulsée par la crise du pétrole, occultait les besoins biologiques de confort. Depuis peu on tente de répondre aux besoins biologiques en matière de qualité de l'air intérieur et de matériaux sains par une architecture écologique, verte et HQE ou haute qualité environnementale. Cette dernière propose de minimiser les impacts du bâtiment sur l'environnement extérieur tout en optimisant la qualité des environnements intérieurs. L'approche HQE s'attaque pour la première fois à la dialectique intérieur/extérieur, déjà identifiée par Rudolph Arnheim dans *Dynamique de la forme architecturale* comme le défi fondamental de l'architecte.

Détaillons, afin de créer des conditions de vie confortables (ambiances physiques hygrothermique, visuelle, acoustique, olfactive) et de vie saines (QAI, COV), la HQE suppose donc :

- A) une économie de ressources (solaire passif, actif, éclairage naturel);
- B) une réduction de la pollution de l'air, de l'eau et des sols (systèmes de production énergétiques);
- C) une réduction de la pollution des déchets ultimes (réduction, réutilisation, recyclage);
- D) une relation satisfaisante du bâtiment avec son environnement physique immédiat (relief, couvert végétal, image, microclimats locaux, matériaux).

Voilà résolu par A+B+C+D l'équation environnement-confort-santé.

OÙ DONC SE SITUE LA NOTION ORIGINALE D'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE DANS CE DÉBAT CONTEMPORAIN?

Dans son sens biologique le plus large, on pourrait dire que l'approche bioclimatique est inclusive des considérations écologiques actuelles de la HQE et de l'architecture verte. En effet, en situant les êtres vivants au cœur de sa définition, l'approche bioclimatique reconnaît implicitement l'importance de tous les êtres vivants, de la faune et de la flore ainsi que l'impact de l'acte de bâtir sur celles-ci. C'est une approche sélective des spécificités du climat afin d'optimiser le confort des usagers par une adaptation constante du bâtiment et de ses habitants aux variations environnementales; l'objectif principal étant de créer par une technologie juste, un *équilibre environnemental* entre l'intérieur et l'extérieur.

Les variabilités climatiques saisonnières, diurne/nocturne de notre condition nordique devraient être porteuses de nombreuses stratégies bioclimatiques. Ces stratégies, que nous explorerons prochainement, peuvent être classées en trois principales familles : le chauffage passif, le refroidissement passif et l'éclairage naturel s'appliquant aux trois échelles d'interventions de l'architecte, soit le paysage rural ou urbain, le bâtiment et le détail.

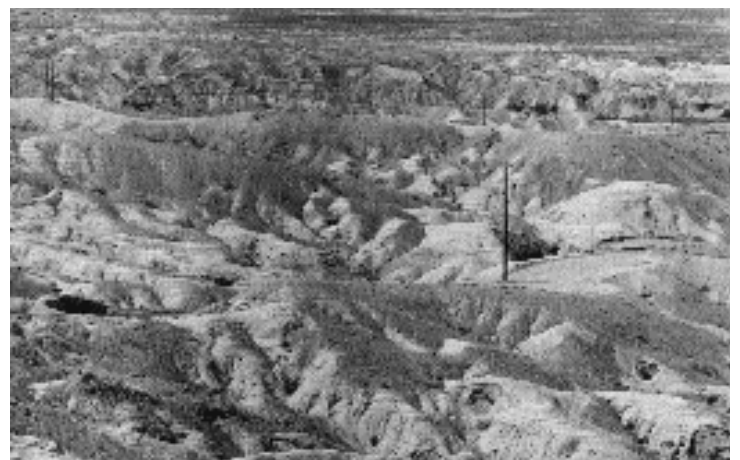
André Potvin, M. Arch, PhD

Claude MH Demers, M. Arch, PhD

GRAP (Groupe de recherche en ambiances physiques),
École d'architecture, Université Laval

TERRAINS VAGUES,

SUZANNE PAQUET, LA SÉRIE GRISÉ, MOHAVE, 2000



Encan 5 à 7 – L'OBJET

Le CROAQ a remis récemment un chèque de 200\$ à Jean-Philippe Delage, étudiant à l'École d'architecture de l'Université Laval, lauréat du prix du public dans le cadre d'un encan annuel d'objets conçus par les étudiants : L'OBJET. Le but de cet encan est d'amasser des fonds pour les finissants en architecture. Cette année l'évènement s'est déroulé dans un lieu très spécial : la *galerie Rouge*, située dans le quartier Saint-Roch de Québec et conçu par les architectes Croft-Pelletier. Plusieurs membres de la communauté architecturale étaient présents.

Tournoi de golf 2003 du CROAQ

Pour les amoureux du golf, du plein air et le plaisir de se retrouver, un tournoi de golf aura lieu au Royal Charbourg situé au 2180, chemin de la Grande-Ligne à Charlesbourg. Le chalet a été conçu par les architectes Bouchard et Laflamme. Cette activité regroupera les architectes de la région de Québec, de Chaudière-Appalaches ainsi que tous les collègues qui passent dans le coin vendredi, le 4 juillet 2003. Ça vaut le détour! Le coût, tout à fait abordable, est de 135 \$ par personne incluant le brunch, le golf, la voiturette, le cocktail, le souper ainsi que de nombreux prix de présence. De plus une animation sera offerte sur le terrain pendant le tournoi, histoire de dérider les plus stressés.

L'horaire est le suivant :

Shut gun (personne ne va mourir, promis)

Départ croisés entre 11 h 32 et 14 h 00 au #1 et #10 au 8 minutes

Brunch 9 h 30 Cocktail 19 h 00 Souper 19 h 30

Les activités à ne pas manquer

La manifestation *Film d'architecture* vous permettra d'assister à une superbe projection extérieure à l'Église Saint-Jean-Baptiste, le 16 août prochain.

Archi-Art présentera les chefs-d'œuvre créés par des architectes. Faites-nous parvenir vos œuvres les plus marquantes : peinture, sculpture, etc. C'est prévu pour l'automne 2003. Les dates précises de l'évènement restent à confirmer. Le vernissage aura lieu le vendredi, l'exposition se déroulera jusqu'au dimanche. Un prix du public sera décerné et vous pourrez même vendre vos œuvres.

Vous avez déjà sorti vos bâtons de golf, vous brûlez d'envie de participer aux différentes activités proposées, alors communiquez avec Martin Houde par téléphone (418) 682-0907 ou par télécopieur (418) 688-4035.

Jean-Yves Richard

Membre du Comité régional de Québec

empreintes de l'inde

regards inédits sur les monuments
du sous-continent indien

15 mai au 14 septembre 2003



Série cinéma : Vu d'ici

Cinq points de vue sur la diaspora indienne en Occident.

- 29 Mai **Mississippi Masala***
Mira Nair, USA/UK, 1991, 118 min.
- 5 Juin **Je cherche Helen!**
Eisha Marjara, Canada, 1998, 80 min.
- 12 Juin **Sam & Me***
Deepa Mehta, Canada, 1991, 94 min.
- 19 Juin **Masala**
Srinivas Krishna, Canada, 1991, 106 min.
- 26 Juin **My Beautiful Laundrette***
Stephen Frears, UK, 1985, 97 min.

* version originale anglaise

18:00 – Théâtre Paul Desmarais

Entrée libre les jeudis soirs à compter de 17:30

CCA

Centre Canadien d'Architecture

1920, rue Baile, Montréal 514 939 7026 www.cca.qc.ca

Guy-Concordia

Ouvert du mardi au dimanche, 11 h à 18 h ; le jeudi, 11 h à 21 h



TABLEAU DE L'ORDRE

NOUVEAUX MEMBRES

Les architectes suivants ont été inscrits au Tableau de l'Ordre

Le 21 février 2003
Fortin, Brigitte

Le 1^{er} avril 2003
Boutin, Myriam
Falardeau, Serge
Gosselin, Caroline
Mayes, Sophie Catherine
Quimper, Louis

RÉINSCRIPTIONS

Les architectes suivants ont été réinscrits au Tableau de l'Ordre

Le 19 décembre 2002
Fredette, Bernard

Le 1^{er} avril 2003
Denis, Pierre
St-Jean, Jacques Antoine
Kevorkov, Garo
Gendreau, Pierre L.
Ulman, Vladimir

DÉMISSIONS

Le 31 mars 2003
Argun, Erol
Auclair, Francine
Beaulieu, Manon
Bérubé, Nathalie
Boisvert, Judith
Côté, Frédéric
Desautels, Sylvie
Dufour, Claude
Elfer, Robert
Forgues, Daniel
Garcia, Susan White
Gauthier, Gilles
Goudreau, Irénée
Grey, J. Michael

Le 14 avril 2003
Brassard, Suzanne

Lacroix, Michel
Létourneau, Annie
Lucic, Katija
Malo, Claude
Plamondon, Réjean
Quintal, Gilles
Rodriguez, Pedro A.
Rubinyi, Katherine Anna
Simard, Cyril
Stenman, Hans K.
Thalheim, Albert M.
Touma, Lana
Vermette, Laurent

DÉCÈS

Nous avons appris avec regret le décès de l'un de nos membres. Toutes nos condoléances aux familles et aux amis.

Le 30 mars 2003
Blache, Robert



travaux sur édifices patrimoniaux
travaux sur des édifices élevés
consolidation de murs de maçonnerie
rejointoiement et réparation de maçonnerie
réparation et installation de pierre et granite
réparation de ciment et de béton
nettoyage de bâtiments
cafeutrage et étanchéité
peinture extérieure et finition de boiseries
restauration d'ornements

avec vous!

**St-Denis
Thompson**



Restauration de bâtiments
Entrepreneur général

PETITES ANNONCES

COURS

Cours privé de dessin assisté par ordinateur sur AutoCAD et 3D studio viz. Réalisation de dessins architecturaux. CréationHB
Tél./Télec. : (450) 646-0111

BUREAUX À PARTAGER

Centre-ville. Bureau d'étude d'avocats entièrement rénové. Étage complet de 7 500 pc, avec un à quatre bureaux à partager de 120 à 750 pc de 450 \$ à 900 \$ par mois. Incluant tous les services, réceptionniste, 4 salles de conférence, Internet haute vitesse.

Tél. : (514) 392-0055 poste 300 ou

Cell. : (514) 240-1595

OFFRE DE SERVICE

L'Atelier Victor Rotar désire collaborer avec des architectes pour la réalisation de leurs projets. Nous concevons et fabriquons des objets artistique ou/et usuels en fer forgé : grilles, portes, meubles, sculptures, etc. Membre de CMAQ

Tél. : (514) 244-7517

8350 du Creusot, Saint-Léonard

OFFRES D'EMPLOI

Bureau d'architectes à Saint-Jérôme recherche architecte pour poste permanent.

Faire parvenir CV par téléc. au (450) 436-3110

Louise Hogues architecte recherche un(e) architecte pour concevoir et coordonner les projets de construction et de rénovation dans les domaines commercial, industriel et institutionnel. Sens des responsabilités, esprit d'équipe et autonomie sont des atouts. Emploi permanent, conditions avantageuses, possibilité d'avancement et bonne ambiance.

SVP, faxer CV au (514) 279-2104

Offre d'emploi pour architecte,
Membre de l'Ordre des architectes du Québec.
S'adresser à Michel Bernard, architecte au
(418) 392-4145

Bureau d'architecte à la recherche d'un architecte avec un minimum de 5 ans d'expérience pour combler un poste de chargé de projet. Expérience avec Autocad 2000 requise. Bilinguisme un atout. Bureau non-fumeur. Envoyer c.v. à l'architecte Arciero par fax (514) 332-7271, courriel farciero@videotron.ca



HODGINS & DAY

landscape
architecture
de paysage

514.989.2391
450.458.0381
www.hodginsandday.ca



Pella^{MD} Portes et Fenêtres

9620 route Transcanadienne
Saint-Laurent (Québec) H4S 1V9

Téléphone 514.331.1055
Télécopieur 514.331.3751
www.pella.com

Pella
LE REGARD DES CONNAISSEURS

RAVAU DAGE

01 UTA
RICCIUS

02 ESPACE
VITAL

03 JEAN-
MAXIME
DUFRESNE /
VIRGINIE
LAGANIÈRE

04 MARIE-
CHRISTINE
LANDRY

05 IVAN
BINET

06 BOSSES
DESIGN

07 MARIE-
CLAIRE
BLAIS /
KATHERINE
LAPIÈRE

CENTRE D'ARTISTES
AXENÉ07

URBAIN

07 JUIN
AU
17 AOÛT
2003

AXENÉ07 REMERCE LE CONSEIL
DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC,
LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA
ET LA VILLE DE GATINEAU

AXENÉ07

80, RUE FRONT
GATINEAU / HULL (QUÉBEC)
TÉLÉPHONE 819 771 2122
WWW.AXENE07.QC.CA
AXENE07@AXENE07.QC.CA

Les **SENTINELLES** de l'architecture



Services spécialisés pour bureaux d'architectes :

ÉQUIPE VOLANTE
AGENCE DE PLACEMENT
PRODUCTION DAO
MULTIMÉDIA

La mission première de la firme Les Sentinelles de l'Architecture est de secourir les bureaux d'architectes. Faites vos projets avec le secours de l'équipe volante ou par l'entremise de notre atelier de production DAO et peaufinez-les grâce à nos talents multimédias...

ÉQUIPE VOLANTE :

La structure novatrice de la firme Les Sentinelles de l'Architecture se distingue par son équipe d'architectes et de techniciens, volant d'un bureau à l'autre au secours des architectes pour effectuer la production de plans, la conception de détails et les relevés de bâtiments...

AGENCE DE PLACEMENT :

Découvrez la seule agence de placement spécialisée pour bureaux d'architectes et présidée par un architecte...

Via notre site Internet et avec l'intermédiaire du formulaire "en ligne", faites-nous part du poste permanent à combler et des tâches à remplir.

Chaque candidat proposé respecte le profil recherché :

connaissance du logiciel AutoCAD, compréhension de dessins d'architectures, efficacité d'exécution et conception de détails architecturaux.

Possibilité de formation pour le candidat selon les normes de votre bureau.

PRODUCTION DAO :

De notre atelier de production au centre-ville de Montréal, nos architectes et techniciens produisent vos plans de construction et détails architecturaux que ce soit en partie ou en totalité de projet.

Nous sommes spécialisés en rédaction de devis, en traduction de plans et en relevés de bâtiments, pour projets commerciaux, industriels, institutionnels et résidentiels.

MULTIMÉDIA :

Notre département de recherche architecturale nous porte continuellement à faire appel à notre équipe multimédia. Vous pouvez aussi en bénéficier pour la conception de votre site Web, l'animation et la modélisation par ordinateur, les perspectives à la main et le design graphique et sonore.



À l'instar des années qui ont sculpté Les Sentinelles de l'Architecture, il en résulte une équipe forte de huit ans d'expérience, fidèle et attachée à ses aspirations premières de secourir et d'être au service de son art. Les Sentinelles de l'Architecture allie les voies de la création, navigue dans les courants de l'innovation et gravite autour des diverses sphères architecturales.



Les Sentinelles de l'Architecture
372, Ste-Catherine Ouest, suite 528
Montréal, Qc H2B 1A2
Mtl: (514) 861-0101
Mtl: (514) 861-0601

Candidats: faites parvenir votre
curriculum vitae via le site
Internet (agence de placement)
www.sentinelles.qc.ca
sentinelles@sentinelles.qc.ca

AERMQ

Association des entrepreneurs en
revêtement métallique du Québec

MAINTENANT DISPONIBLE !

PROGRAMME DE CERTIFICATION DE CONFORMITÉ

- Assistance dans la conception des projets faisant usage de systèmes de revêtement métallique ;
- Manuel technique complet avec détails, devis types, et informations sur les produits connexes ;
- Vérification des matériaux au chantier suivi d'émission de rapports d'inspection ;
- Émission de certificats de conformité ;

NOUVEAU CONCOURS :

Excellence en design utilisant le revêtement métallique

Informations : Larry O'Shaughnessy, arch. D.G.
tél. : (450) 434-1164 ou sans frais : 1 877 434-1164
courriel : info@aermq.qc.ca
ou visitez www.aermq.qc.ca

Profitez
de tarifs de groupe...



ASSURANCES HABITATION et AUTO

À titre de membre de **l'Ordre des architectes du Québec**, vous pouvez profiter de tarifs de groupe avantageux[†]. De plus, chez Meloche Monnex, VOUS recevrez toute notre attention. Alors n'attendez plus ! Vous verrez, vous prendrez goût à notre service exceptionnel qui fait notre renommée depuis plus de 50 ans.

SOUSSION EN DIRECT :
www.melochemonnex.com/oaq
1 888 589-5656

Obtenez une soumission sans obligation!
Vous pourriez



GAGNER
une **BMW 330Ci**
cabriolet*

*Nos détenteurs de polices d'assurances
habitation et/ou auto sont automatiquement inscrits.*

Programme d'assurance
parrainé par



**ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC**



Meloche Monnex

Notre science... l'assurance,
notre art... le service

†Les tarifs de groupe en assurance auto ne s'appliquent pas aux provinces de l'Atlantique. En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

*Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidents du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur lieu de résidence. La valeur approximative de la BMW 330Ci cabriolet est de 63 000 \$ (le véhicule peut être différent du modèle illustré). Le concours est en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003. Avant d'être déclarée gagnante, la personne dont le nom a été tiré au sort devra résoudre correctement un problème mathématique. Pour connaître les chances de gagner et pour savoir comment participer, vous pouvez consulter les règles du concours *Gagnez une BMW 330Ci cabriolet* sur www.melochemonnex.com/oaq.

Le programme d'assurances habitation et auto est souscrit par Sécurité Nationale compagnie d'assurance.